

Comment fabriquer une guillotine

CONSTRUIRE

Le pouvoir saisi, un référendum sur les institutions sera tenu. Dans la perspective d'une scission des fonctions exécutives en autant de pôles de décision, mettant ainsi fin à la fonction d'incarnation totale et archaïque tenue par le chef de l'État, nous proposerons une modification temporaire de la durée du mandat présidentiel, une fusion des chambres, la suppression du Conseil économique, social et écologique, et la transformation du Sénat en une chambre du peuple chargée de valider les impulsions défendues par l'Assemblée des communes. L'abeille, jaune et noire, intégrera l'emblème national, suite à une refonte totale du système de décorations et d'honneurs, entraînant

une révision des attributions passées, une stricte limitation aux individus les plus méritants, et proposant un renouvellement symbolique majeur des dispositifs d'incarnation et de représentation de l'État. Cette réforme s'accompagnera de la création de commissaires de la République élus qui prendront la place des préfets, l'imposition de mandats impératifs et révocatoires, la possibilité permanente de référendums d'initiative citoyenne à choix multiples, convocables selon quatre modalités différentes et sanctionnables exclusivement par un veto présidentiel engageant immédiatement son mandat, ainsi que l'institution d'un Tribunal révolutionnaire et d'un Comité de clémence visant à purger la République des affreux qui l'auront jadis pillée, ainsi que des responsables des violences les plus infâmes qui auront atteint à la population par le passé.

Un référendum sur l'appartenance à l'Union européenne sera proposé, après que des mesures conservatoires auront été prises afin de préparer l'hypothèse d'une transition vers une monnaie souveraine et qu'un temps de débat partisan, dans lequel les représentants en fonction n'adopteront aucune position, ait été imposé. Sera en parallèle adoptée, par référendum séparé, une loi créant des établissements bancaires publics, spécialisés dans l'investissement productif, par secteurs, sous la

tutelle du gouvernement, ainsi que la possibilité d'un contrôle des changes et des capitaux afin de préserver notre souveraineté dans le cadre de la transformation écologique qui s'ensuivra. Les objectifs d'inflation, revus à la hausse, permettront un rééquilibrage progressif de la structure inégalitaire de la société française et un avortement des bulles spéculatives, notamment dans l'immobilier, rendant à la cité, et plus que tout à Paris – qui fera l'objet d'une large restructuration urbanistique pilotée par l'exécutif, doté des pleins pouvoirs en la matière – sa capacité à engendrer. Ces instruments seront privilégiés à la mobilisation de l'outil impositif, qui sera immédiatement rééquilibré de façon à réduire sa charge sur la majorité de la population, et accroître ainsi la fluidité des rapports sociaux. Le gouvernorat de la Banque de France fera l'objet d'une élection, et l'institution retrouvera des droits de tirage directs. Les hauts fonctionnaires se verront interdire toute transition vers l'espace politique, et restreindre lourdement toute interaction avec l'appareil de production privé.

Ces initiatives seront immédiatement précédées d'un référendum portant sur l'indépendance et le financement de la presse et des médias, provoquant la déliaison tant espérée des puissances de l'argent et de la communication, et permettant une multiplication des dispositifs citoyens et autogérés de transmission

de l'information. Des règles strictes de contention de l'emprise oligarchique sur l'espace médiatique seront édictées, et une large base de financement alternative, appuyée sur une taxe affectée prélevée sur les fournisseurs d'accès à Internet, sera immédiatement créée, permettant à de nouvelles initiatives, non contrôlées par l'État, d'émerger.

Cette rupture avec l'oligarchisation rampante de la société se fera dans tous les domaines, de façon à dépolluer notre espace démocratique de toute emprise capitaliste. Martin Bouygues et ses semblables auront à gagner leurs contrats d'État comme n'importe quelle autre société, et se verront proposer une nationalisation de l'ensemble de leurs entreprises liées à la commande publique. Bouygues comme Arnaud Lagardère, Patrick Drahi, Vincent Bolloré, Bernard Arnault, Rodolphe Saadé, Daniel Kretinsky et Patrick Drahi et Xavier Niel devront rétrocéder leurs participations médiatiques aux citoyens par le truchement de fondations d'adhésion libre et autogérées. N'ayant ainsi plus prise sur la pensée de leurs concitoyens et sur les politiciens qui en dépendent pour se faire connaître et apprécier, l'ensemble des avantages qu'ils auront tirés de l'influence que ces médias leur auront octroyée dans la période précédente seront révisés par une commission spéciale chargée de démanteler les empires qui auront ainsi

été constitués. Par le truchement de nouvelles règles antitrust et de procédures accélérées, déliées des contraintes européennes, une décomposition systémique des oligopoles et monopoles issus de l'État interviendra, des pans entiers de l'économie française se trouvant ainsi à nouveau confrontés à une concurrence saine, jusqu'ici esquivée grâce aux liens incestueux ayant mis sous tutelle l'espace public. Cette recomposition vaudra pour toute émanation de l'espace dit privé dépendant directement ou indirectement de la commande et de la régulation d'État, et sera facilitée par la mobilisation de l'ensemble des outils répressifs nécessaires à l'assainissement de l'espace économique français.

La remise à plat des oligopoles régulés par ou issus de la puissance d'État interviendra au premier chef en ce qui concerne les réseaux de télécommunication. Un seul réseau centralisé, national et imperméable à toute influence extérieure, qui préservera les Français de toute surveillance de masse et des interventions permanentes des puissances de l'étranger, sera à concevoir dans une grande loi de programmation industrielle qui remettra en question les concessions et l'ouverture à la concurrence sur l'ensemble des biens communs, dès l'année qui suivra. Les fréquences télévisées, revues et réattribuées après avoir été réduites en nombre, s'appuieront sur un cahier des charges

conséquent et d'application immédiate, replaçant le bien commun, la pensée et la création au centre de la société.

Seront évacués les outils d'influence étrangers qui affaiblissent notre souveraineté nationale, à commencer par les antennes des services de renseignement étrangers, dont notamment celle de la CIA, ainsi que des dispositifs d'espionnage disposés au-dessus de l'ambassade états-unienne à Paris. Ces mesures symboliques montreront notre détermination à refuser toute ingérence, qu'elle prenne la forme des bases arrière d'assassinats ciblés mises en place sur notre territoire par la Russie, ou des nominations de diplomates qui, tel le dernier ambassadeur chinois, s'autorisent des jugements sur notre fonctionnement politique. Cette autonomisation stricte et immédiate passera notamment par un renforcement de nos moyens de production de l'information, le recentrement de nos objectifs diplomatiques et militaires et le renforcement de nos moyens de contre-espionnage.

La remise en question de l'appartenance à l'Union européenne et à l'euro, dont le référendum annoncé interviendra, de façon séparée, dans les vingt-quatre mois, nous imposera de reconfigurer nos alliances et de repenser notre rapport au continent. Nous déliions dans l'entre-temps notre activité économique et financière des GODP

qui orientent la production technocratique de Bruxelles, et autonomiserons progressivement notre production normative, réinvestissant une politique de puissance indépendante et souveraine fondée sur la coopération bilatérale et non la construction de monstres bureaucratiques et aliénants.

La France a sa fierté oui, qu'il s'agit de rétablir, et cela commence par ses frontières. Les humains ne nous font pas peur : leur addiction aux capitaux, oui. À nos frontières poreuses se trouvent des points de fuite dont les noms, Monaco, Luxembourg, Andorre, riment avec corruption. Il y sera mis fin. Et aux côtés des républiques catalane et lombarde, wallonne, suisse et allemande qui, dans les temps prochains, émergeront ou se renforceront, nous construirons de nouveaux outils pour mettre fin au pillage systématique qui laisse nos populations tributaires de l'affairisme et de la dépravation. Nous accompagnerons toutes les régions frontalières qui auront, du fait de cette perfusion, sombré en les dépendances mentionnées.

La politique monétaire, mère de toutes les batailles, que la sortie de l'euro soit ou non actée, sera l'objet du plus âpre de nos combats. La concentration de capital entre les mains privées ayant atteint des proportions inquiétantes, sans produire d'effet sur le niveau de vie quotidien de la quasi-totalité

de la population, empêchant notre jeunesse de s'émanciper et d'avancer, fera l'objet de toute notre attention. Compromettant notre indépendance mais aussi l'équilibre de notre nation, des poches ici ou là se forment opportunément, qui tirent des mamelles du pouvoir financier un revenu croissant, et dénué d'un quelconque fondement, suscitant servitude et affaissement. Il s'agit d'y mettre fin, sans craindre de punir ceux qui auraient fait le choix de la facilité, au détriment du bien commun. Les bulles spéculatives se sont multipliées au point où grandes fortunes et structures financières tiennent dans leurs rets des millions de personnes innocentes, qui n'ont cherché leur profit *par ricochet* qu'à des fins modestes de préservation, là où les puissances capitalistes, au-dessus de leur âme, faisaient régner l'ordre de l'acaparement. Il faudra les assécher, par une politique de change et un contrôle des capitaux qui permettront progressivement d'assainir la production de la monnaie, en la réorientant vers le financement direct de l'appareil productif, travaillant ainsi au rétablissement de la souveraineté française, sans mettre en danger immédiatement les outils recueillant nos flux financiers, ni le bien-être de millions de concitoyens emprisonnés, à qui des dispositifs de conversion de leurs actifs seront proposés.

Nous serons brillants car tel est l'esprit de ce pays, scientifique et cartésien, capable de produire

de la pensée lorsque nous n'avions pas encore été colonisés. La reconstruction d'un appareil industriel et scientifique passe par le rétablissement de la souveraineté numérique, qui préside aujourd'hui à toute production, et nous le craignons toujours plus, à toute vie. Ne nous laissons pas fasciner par ces apparentes réussites issues de la silice qui capitalisent des centaines de milliards sur la seule diversion des revenus publicitaires : nous sommes parfaitement capables de nous en passer, bien qu'elles permettent un ciblage fin de l'appareil productif dans sa recherche de consommateurs, équilibrant ainsi les forces du marché et améliorant partiellement son fonctionnement. Reconstruire des filières industrielles intégrées, avec une politique d'acquisition dans le numérique, est aussi important que d'établir immédiatement des normes permettant une resouverainisation de l'hébergement et du traitement de nos données, politiques qui ne doivent pas esquiver la possibilité d'une mise au pas de certaines plateformes actuelles et leur démantèlement. En amont, une politique éducative refondée sur l'acquisition des « fondamentaux » et un accroissement massif de la recherche permettront de renforcer des structures scientifiques en perdition et de nous offrir les pensées permettant de reconstruire des équivalents locaux aux mastodontes qui nous ont

colonisés, de Uber à Amazon en passant par les réseaux sociaux.

Le marché n'est qu'une composante de la société, et l'on ne voit souvent, en se concentrant sur l'efficace méliorative qui lui sert de seul guide, quelles tangentes terrifiantes il fait prendre au reste de ses intégrants. La planète se meurt en ce qu'elle a de plus miraculeux : sa diversité charnelle et florale, animale et humaine est exploitée. Nous étouffons sous le règne de l'uniformité et la disparition du vivant dans sa diversité, et la France doit, en cette perspective, revendiquer son rapport à la différence, à l'altérité, et préparer sa survie en un monde où la radicalisation de notre biotope impose dès à présent que nous nous pensions en havre environnemental pour nos populations, sans nous transformer en citadelle assiégée.

Nous construirons un appareil productif guidé par l'appropriation, dans notre environnement immédiat, des principes scientifiques et industriels qui permettent aujourd'hui aux grandes puissances atlantiques et asiatiques de toucher la masse. Mais nous le ferons avec nos outils, et la conscience la plus intense que cette politique ne pourra s'appliquer en nos contrées sans remise en cause de la poursuite effrénée de l'expansion économique que nous connaissons. Oui, la France redeviendra une exception, éloignée des ambitions

des compétitions-monde qui nous écrasent et nous désingularisent, reléguant nos énergies à la création de biens de consommation, et nous transformant nous-mêmes en objets à dévorer. Nous recréerons une industrie pharmaceutique publique et ayant pour vocation d'abreuver l'humanité.

Nos activités marchandes et la circulation monétaire seront d'autant plus intensifiées avec nos partenaires que ceux-ci seront rapprochés. Nous rechercherons des alliances dans notre espace proche, tant commerciales, productives qu'artistiques et institutionnelles. La France se ressaisira de sa Méditerranée, se nourrissant de sa proximité historique avec les Saxons, qu'ils soient britanniques ou germaniques, pour l'abonder et créer les complémentarités tant espérées qui permettront de faire front aux crises civilisationnelles et humaines qui menacent de nous disloquer à jamais. Nous nous ouvrirons au monde par nos partenaires : vers le grand ouest par les Anglais et nos partenaires ibères, vers le sud par nos Républiques méditerranéennes et subsahariennes, vers l'est par les Allemands, les Russes et ceux qui, en un espace slave, depuis le début de ses temps, se nourrissant de ces territoires, les perçoivent alternativement comme des marâtres ou des mères patries. Nous le ferons en confiance, de façon à laisser se déployer de nouveaux grands ensembles cohérents, fiers de leurs identités, éloignés des bureaucratisations indigentes que les

institutions européennes ont enfantées, indépendants dans leur rapport au monde et préservant leurs singularités internes, interdépendants dans leur rapport à leur environnement immédiat, sans craindre d'abandonner les principes qui depuis 1945 figent notre Westphalie. Nous serons au côté de tout peuple cherchant à préserver son intégrité, mais cesserons de nous projeter à des échelles qui ne nous concernent pas, alors que se multiplient ici et là les conflits qui menacent à tout instant de généralisation. La France ne sera pas un vecteur de mort, et retirera ses armées des régions où elle n'est pas espérée.

Quatre lois de programmation souveraine seront adoptées sur les questions de santé, d'énergie, d'enseignement et de numérique, qui nous permettront d'offrir à nos concitoyens des réponses concrètes en termes de sécurité, intimité, accès aux ressources et liberté. Elles feront à nouveau des fonctionnaires médicaux et éducationnels les piliers et la fierté de notre pays, aux côtés des corps d'ingénierie et de recherche, qui seront entièrement refondés. On ne « revalorisera » pas : on consacrera ces êtres qui se sont donnés au commun, leur rendant cette primauté symbolique et sociale qui n'aurait jamais dû leur être retirée. Nous créerons partout des sororités visant à faire du féminin le genre cardinal qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, dans la direction et la promotion des établissements en question.

Un plan d'indépendance, sur vingt ans, visant à doter la France d'une capacité industrielle, technique et logistique en matière numérique, inspirée du succès de certains pays étrangers dans leur conversion à ces technologies, et notamment des structures industrielles de la Corée, sera élaboré et soumis à l'adoption par les chambres constituées. Le fonctionnement en *source ouverte* deviendra la norme, et la réémergence d'un secteur numérique permettra la création d'écosystèmes industriels intégrés, tout en préservant par ailleurs parfaitement l'intimité jusqu'ici violée de nos citoyens, tant à l'échelle nationale qu'internationale, au profit d'une refonte radicale de nos services de police et de renseignement, et une reterritorialisation radicale de leur fonctionnement.

La reconstruction d'une indépendance économique passera par une brusque reconfiguration de notre appareil productif afin de ne plus dépendre de ces grands marchés que nous nous contentons aujourd'hui de piller – je pense à LVMH en Asie, Bolloré en Afrique, Vinci et tant d'autres structures moins visibles agissant dans le monde entier, aujourd'hui encore apporteurs de devises, demain points de fragilité – enlacements dont l'absence de régulation nous expose à tous les risques, sanitaires, économiques et sociaux. Il nous faudra prioriser notre autonomie énergétique, avec laquelle nous ne transigerons pas, et réduire notre dépendance aux

dispositifs d'accaparement des ressources qui nous feront en ces terres peuplées encore piller.

Rappelons-le : l'espace anglo-saxon nous servira de vecteur d'ensemencement. Retrouvant un équilibre géopolitique propre à nos traditions, nous traiterons à nouveau et sur un pied d'égalité avec la Russie, qui redeviendra un partenaire principal, rééquilibrant nos rapports avec une Allemagne dont certains dirigeants, soumis à la tentation hégémonique, ne manqueront pas de nous provoquer, et avec laquelle nous continuerons notre politique d'apaisement. Nous respecterons ce grand et imposant partenaire, nous chercherons toujours à ses côtés la construction, multipliant avec ses républiques satellitaires, des Pays-Bas à l'Autriche en passant par la Hongrie, la République tchèque, la Pologne et les pays Baltes, des partenariats visant à assurer leur protection mais cherchant à proposer des ancrages alternatifs pour nos appareils de production. Tenant à distance les géants chinois et états-unien, notre commerce sera avec eux intense, mais régulé : des barrières tarifaires et douanières s'érigeront à nouveau et éviteront que des pays tiers ne profitent de notre intégration économique pour s'infiltrer et nous imposer leurs produits, leur savoir-faire, leur uniformité productive délétère socialement, écologiquement, sanitaires et culturellement.

Nous aurons une grande politique de rayonnement. La France se définit par son rapport à la langue, toujours

mouvant et qui doit maintenant rompre ses rigidités. L'Académie française sera refondée de façon à en faire un lieu d'accueil de toutes les diversités et créativité, reconfigurant radicalement un outil qui manque à ses fonctions d'ensemencement, tandis que l'Institut sera dissous. Nos grandes écoles verront elles aussi leur rôle réinterrogé, et redeviendront les lieux de production d'un commun, en s'intégrant aux universités, ne servant à la production de hauts fonctionnaires qu'en cela que ces derniers auront une fonction définie et interrogeable. Les universités ne perdront pas leur vocation à assurer l'universel : au contraire, elles le démultiplieront, oubliant les logiques marchandes et concurrentielles qui menacent son intégrité, voyant la tutelle étatique se renforcer tout en accueillant les dispositifs de formation continue jusqu'ici dispersés en des institutions pour beaucoup factices et vérolées, et se déployant massivement dans les espaces frères qui, en dehors de notre territoire, cherchent à s'y accoupler. Leur prestige viendra d'un renforcement massif et direct des moyens octroyés à la recherche et une réinauguration du rapport à la cité. Une refondation exigeante de notre éducation primaire et secondaire, centrée sur les fondements linguistiques et calculants, seuls capables de nous faire renouer avec la promesse égalitaire d'une République, l'alimentera. Les politiques culturelles seront radicalement remises à plat, de façon à rompre le conformisme et l'endogamie qui s'y est installée. Le secteur de l'édition verra, comme

celui du cinéma et de la musique, ses bases réglementaires progressivement remaniées de façon à éviter les inévitables crises de surproduction qui les touchent actuellement, à renforcer leur intégration industrielle et la préservation de leur indépendance et de leur diversité, tandis que les établissements publics, comme les politiques culturelles, feront l'objet d'une réabsorption tant budgétaire qu'administrative au sein de l'État.

Nous remettrons au centre de nos ambitions le rétablissement du cadre de vie de nos concitoyens, la possibilité de circuler à nouveau au sein de leur territoire sans contraintes et avec un allègement primordial de l'espace bureaucratique français en créant notamment un service public de la comptabilité. Nous consacrerons le principe visant à rendre sa liberté au peuple au profit d'un accroissement des obligations s'appliquant aux élites de notre pays, permettant ainsi à la société civile d'accéder à une grande respiration âprement désirée. Les ZAC verront leur destin scellé au bulldozer et les commissaires de la République qui prendront la suite des préfets auront pour priorité de rétablir l'harmonie esthétique et sociale d'un territoire qui a vu son unité urbanistique et architecturale s'effondrer. Les architectes de France verront leur rôle entièrement repensé et leur autorité renforcée au sein de ces commissariats, de façon à rétablir une exigence esthétique et culturelle systématique là où grands promoteurs, favoritisme et petites baronnies faisaient

leur loi. Nous protégerons sans inhiber : une nouvelle impulsion architecturale sera donnée à un pays étouffant sous le poids de la corruption sans que nulle autre exigence que celle de la créativité et de l'élaboré soit imposée, accompagnant notre politique de protection patrimoniale d'une alimentation des élans vitaux qui parcourent toute société, rompant avec les expansions citadines massives, au profit du principe des villes nouvelles, inscrites dans des cadres territoriaux qui feront naître progressivement des espaces autosuffisants et permettront à terme la réémergence d'un ensemble de cités-États que la France agglomérera.

L'autonomie énergétique que nous aurons retrouvée, par le financement massif de pôles de production décentralisés, l'adaptation accélérée de notre réseau électrique à la localisation de la production, le déploiement de circuits courts et la reconfiguration de nos rapports géopolitiques avec nos voisins méditerranéens, nous permettra de sortir progressivement du nucléaire auquel nous nous étions asservis, autorisant l'autonomisation de notre territoire et la profonde réorganisation de notre société, garantissant ainsi sa durabilité. Symboliquement, nous reconnaitrons l'importance de nos anciennes colonies, à commencer par leur mère, Haïti, et nous les considérerons en Républiques sœurs passant d'une politique de tolérance et de condescendance, rongée par la culpabilité et les erreurs politiques qui

y sont associées, à un système d'alliances qui remplacera avantageusement le système de compétition acculturé né des dispositifs ACP.

Nous aurons dans cette transition un exécutif fort, contrôlé par la masse, à tout moment capable de se saisir des politiques publiques et de renverser un pouvoir défaillant. Nous ne lésinerons nullement sur l'emploi de l'autorité de l'État pour soumettre les puissances qui chercheraient à contourner les objectifs que nous nous fixerons, et nous garantirons en retour que ce que d'aucuns considérèrent comme la plèbe, retrouvant sa souveraineté, voie garantie son entière liberté. L'individu ne sera plus la jauge, au profit du sentiment collectif. L'engagement sera à l'origine du droit, là où jusqu'ici la passivité se trouvait récompensée. Les ministères ne dépendront plus que de leur souverain, le peuple – capable à tout moment de les faire individuellement tomber –, et de son incarnation temporaire, les présidences – en un contrôle bicéphale qui responsabilisera la société dans l'attente des réformes mentionnées. Matignon, devenu ministère des présidences, redeviendra un organe de coordination, et les ministres seront tenus individuellement responsables, tandis que les maisons du peuple contrôleront et renverseront les commissaires lorsque ceux-ci, appliquant ou non l'intention du gouvernement, atteindront aux intérêts des populations. La Chambre du peuple aura pour vocation de débattre les dispositions législatives n'étant

pas d'origine exécutive et détiendra un duopole de l'initiative à ce sujet, aux côtés des référendums d'initiative citoyenne. Il sera proposé, en alternative à leur abolition, que le Sénat et le CESE se fondent en une assemblée qui accueillera les représentants de la nation selon des quotas représentatifs de la diversité de la population ou du poids des communes émancipées, tandis que la Chambre du peuple verra ses représentants soumis à des mandats impératifs et révocatoires interdisant toute formation de clan.

La magistrature sera profondément renouvelée, recitoyennisée, et plusieurs systèmes seront proposés au choix des concitoyens, dont celui reposant sur le principe de l'élection. Le maintien par les procureurs de la mainmise sur la procédure et leur dépendance à l'exécutif feront l'objet d'un vote, ainsi que la possibilité de création d'un poste de procureur de la Nation. Les principaux ministères régaliens resteront sous le contrôle des individus élus aux magistratures suprêmes, afin de préserver les orientations de long terme que nous devons donner à la nation. Ceux-ci ne seront renversables qu'au tiers de leurs mandats ou en cas de mise en jeu de son veto, et les hiérarchies parallèles créées afin d'autoriser une prise de pouvoir réelle et non formelle seront pas à pas intégrées au sein de l'existant.

Le pouvoir se divisera en deux corps souverains : la nation et la commune. Tandis que la commune

verra son organisation libéralisée, la nation contrôlera l'exercice du pouvoir politique au niveau territorial par le duopole qu'exerceront les maisons du peuple et les commissaires. L'exécutif verra à Paris sa toute-puissance équilibrée par l'élection du défenseur du peuple, du gouverneur de la Banque de France et du procureur de la Nation, révocables et dès lors autorisés à revendiquer une légitimité populaire.

N'oublions pas que la nation, comme concept, n'a d'efficace vis-à-vis de son extérieur qu'en ce qu'elle est symétriquement considérée : sans croyance mutuelle en leur existence et leur capacité à y faire accroire, la capacité de mobilisation endogène des nations s'effondre et laisse place à des idéologies impériales, universalisantes, absolutistes, elles-mêmes adossées à des discours moraux contradictoires avec son fondement conceptuel, et précipitant sa dissolution. Cette précarité du concept exige d'à tout moment se préparer à sa potentielle défonction, et de ne jamais par l'artifice tenter de le préserver.

La commune fera ainsi contrepoids et garantira les libertés des individus que la nation pourrait menacer. Elle verra ses pouvoirs et ses capacités d'action largement accrus, et pourra, sous l'autorité des commissaires de gouvernement, négocier avec ses voisins l'organisation de la vie politique – les agglomérations étant possibles à l'infini, sous réserve de censure nationale soumise à un contrôle parlementaire – construisant

ainsi progressivement des ensembles cohérents se substituant à l'existant et n'étant soumis à aucune contrainte formelle nationale. Le peuple et l'exécutif national pourront à tout moment trancher en cas de difficulté ou de conflit d'interprétation, permettant ainsi de se défaire de l'homogénéité institutionnelle inutile à laquelle la France s'est soumise, et de configurer différemment l'espace selon les enjeux donnés.

La nation protégera toujours la commune qui, en de tels dispositifs, se sentirait lésée, et ce sera toujours en accord, et sans possibilité d'arbitraire, entre ces deux instances que le territoire englobant la population amenée à être consultée pourra avancer. Le millefeuille institutionnel, proprement ridicule, qui s'est emparé de la France, que ce soit en son dessus – avec des institutions européennes accablantes – ou son dessous – avec des échelons intermédiaires fruits d'une décentralisation bureaucratisée et dévitalisée –, disparaîtra pour le reste au profit des seuls dispositifs déconcentrés.

Les regroupements communaux seront organisés de façon à respecter les intérêts des populations locales, et, pour éviter la constitution de baronnies délétères, l'exécutif national aura à tout moment primauté afin de déterminer l'intérêt supérieur de la nation, sous contrôle de référendums d'initiative locaux permettant d'instaurer un dialogue des légitimités, en ce qui concerne le fond des politiques publiques adoptées et seulement convocables pour motifs d'intérêt général ou

de fait d'une atteinte aux principes fondamentaux de la nation. Sous une forme démocratique renouvelée, l'expérience communale aura pour but d'offrir une certaine respiration aux territoires et des rapports politiques à l'échelle locale, permettant à tout citoyen d'intervenir dans les affaires de la cité et de s'y construire sans avoir à aspirer à l'échelle nationale, en respectant un ordre et un rapport au commun qui encore aujourd'hui manquent trop régulièrement. La déliaison progressive des échelons communaux et nationaux sera autorisée à mesure que l'autonomisation énergétique permettra une territorialisation de la production économique. Les possibilités d'innovation institutionnelles seront larges, les mesures visant à s'assurer que des notabilités corrompues ne renaissent de ces expériences étant les seules limites envisagées. Il n'y aura à terme pas de compétence *a priori* que la commune n'ait pas. La démocratie n'existe qu'au sein de la cité et de la nation : tout autre échelon la rend fictionnelle. Toutes les mesures nécessaires seront donc prises pour l'y rendre tangible. Et l'État, s'assurant de la préservation de zones libres, où aucune prédation n'interviendra, veillera à s'ériger en protecteur de ces espaces d'émancipation.

Le corps fonctionnarial administratif sera profondément renouvelé, ainsi que les modalités d'accès à son exercice, et tandis que la place centrale des corps médicaux, d'enseignement, de recherche et d'ingénierie sera réaffirmée, celle propre à l'organisation de la cité

et la gestion des ressources collectives sera strictement limitée. L'accaparement par la bourgeoisie des fonctions de gouvernement et de régulation de notre espace politique est un scandale intolérable auquel il sera mis un terme. À cette fin, les administrations redeviendront les maisons du peuple, avec une exigence d'autant plus accrue que le vivier de recrutement sera élargi, les fonctions les plus essentielles – telles que l'enseignement – retrouvant la valorisation qui leur revient par le truchement d'une remise à plat de leur mode d'organisation et de rémunération, tandis que de nouveaux corps unificateurs par secteur, similaires aux corporations – notamment dans la santé –, seront créés.

Nous renouerons avec une grande politique d'aménagement du territoire qui nous permettra de faire face aux défis de notre temps, notamment l'achèvement de l'ère de l'automobile et une accélération des échanges qui menace de nous effondrer. Les profondes transformations du territoire faisant suite à la fin d'un mouvement de trois siècles qui a fait de la route le principal vecteur de communication et d'échanges doivent être actées. Le chemin de fer et le bateau redeviendront des concurrents de l'automobile individuelle et de l'aérien, et feront l'objet d'un plan de déploiement massif à très court terme, financé par la puissance publique et la souscription, permettant notamment une conversion des dettes immobilières en titres d'investissement. Il nous faudra composer

avec un espace où la circulation sera devenue réellement tridimensionnelle, le déplacement volant réduisant avec toute probabilité ses échelles et se démultipliant au sein des cités.

Actant que le passage du papier à la silice a provoqué d'immenses bouleversements en ce qui concerne la production de l'information et la représentation politique, une nouvelle loi d'organisation de la citoyenneté numérique sera proposée, permettant un accès beaucoup plus fin et direct aux outils de l'État et à leur régulation.

Des autorités se chargeront de reconstituer des services publics de proximité, empruntant aux techniques algorithmiques du privé leurs capacités amélioratives afin de distribuer au sein de la citoyenneté sa capacité au mouvement, retirant aux grandes corporations leur monopole sur l'innovation, en interdisant le déploiement et en y substituant des solutions nationales, mais aussi en fixant une exigence de service minimal, par la création de maisons d'État au sein de chaque entité communale. La production économique tout autant que le déplacement individuel seront favorisés par la centralisation de la gestion de cette question au sein de grands offices en charge d'octroyer à chaque citoyen les moyens nécessaires à cette fin.

La corruption sera écrasée par la création de tribunaux chargés de mettre fin à une ère où le pillage s'est généralisé et déclinant localement l'autorité

du Tribunal du peuple et des comités de clémence. Ces tribunaux seront de droit spécial, rétroactif, à compétence limitée aux faits passés et avec un pouvoir de sanction strictement limité à des peines courtes. Celles-ci seront sévères, mais non définitives : les condamnés seront ensuite reversés, selon leur choix, au système judiciaire commun ou à un Comité de clémence, où, après une période de latence, ils pourront voir révisée leur situation sans que leur dignité nationale ne puisse être restituée. La peine d'indignité nationale sera ainsi réactualisée et remise au goût du jour, systématisée et avec des effets étendus, tandis que la criminalité en *col blanc* fera l'objet de toutes les attentions. L'enfermement pour les criminels de droit commun ne sera plus qu'un des objectifs de la juridiction répressive, le bannissement des espaces collectifs et les peines défonctionnalisantes et dirimantes, après une trop longue période d'involution sociétale, redevenant centraux. La violence qui habite la société ne sera tolérée, et il sera mis fin aux peines d'apparat, notamment à la généralisation des sursis qui ne produisent rien, si ce n'est l'affaiblissement d'un stigmate précieux, et l'exécution de peines courtes pourra intervenir y compris au sein d'installations locales contournant les lourdeurs de l'actuel système pénitentiaire. Une simplification majeure des dispositifs existants sera menée, avec une refonte des codes, visant à rendre à nouveau accessible au commun tant

la procédure que le droit appliqué, tandis qu'une lourde politique immobilière permettra enfin de rendre aux agents des forces de l'ordre ainsi qu'aux prévenus détenus en leurs locaux leur dignité.

Les politiques sociales et fiscales, appuyées par la réorientation des politiques monétaires et de notre appareil productif, feront la part belle à la frugalité : il n'est nullement question de promettre un grand soir là où les capitaux se trouvent disséminés et où le niveau de vie moyen – une fois les atroces distorsions produites par le capitalisme financier corrigées – est *en puissance* suffisant pour permettre à chacun l'accès à la dignité. Il s'agira cependant de transformer effectivement, et à très court terme, le devenir de millions d'individus, aujourd'hui obstrué. La priorité consistant à alléger le fardeau impositif pesant sur une large majorité de la société s'accompagnera de dispositifs visant à la protection et l'émancipation des plus fragiles, au détriment des ambitions de richesse démesurées qui habitent une part de notre société. Une unification de la politique fiscale passant par une simplification abrupte de ses actuelles dispositions et de son système inextricable d'exemptions et de régimes d'imposition, avec la systématisation de la ponction d'office, sera menée sous cinq ans afin de permettre cet abaissement général des niveaux d'imposition sans atteindre aux ressources mobilisables pour le bien commun. Nous serons, à chaque étape, attentifs à ce que ces réformes

soient correctement menées afin de permettre le déploiement naturel du génie, sans que le marché soit en charge de l'évaluer, ni *a fortiori* de le récompenser. Cela passera par le réordonnement symbolique et institutionnel de la République, qui attribuera charges et privilèges selon le mérite, et s'imposera au privé.

Les politiques familiales retrouveront enfin leur rôle protecteur vis-à-vis de tous ceux qui, des femmes isolées aux grands-parents oubliés, ont été sacrifiés par la modernité. Plus de 20 % aujourd'hui des bénéficiaires du RSA sont des mères célibataires, sacrifiées par la destruction des systèmes familiaux traditionnels et l'absence de responsabilisation collective qui a suivi cet accroissement de la liberté censé nous bénéficier. Les violences, majeures, qui s'abattent aujourd'hui sur cette catégorie de la société seront inhibées non par des dispositifs d'éducation dont on sait l'impuissance, mais par une attention particulière offerte à la lutte contre la précarité et l'isolement qui aujourd'hui gangrènent notre société. Des millions de Français subsistent sous le seuil de pauvreté. Ils seront notre priorité.

L'art sera écarté du marché, de la même façon que nos militaires seront écartés de nos rues et des terrains d'action qui aujourd'hui les minent et les épuisent, afin d'être redéployés parallèlement à la réorganisation massive de nos forces de l'ordre, déjà mentionnée. La coopération, au sens strict, redeviendra l'alpha et l'oméga de notre

politique étrangère : nous investirons massivement non plus en des programmes transversaux ponctionnant une grande part de nos ressources – programmes que nous abandonnerons, sauf exception ponctuelle –, mais dans le développement de relations bilatérales où la formation à nos principes et l'accès à notre culture et à notre science primeront. Le personnel éducatif jouera en ce cadre un rôle fondamental, ainsi que l'art de l'administration, et l'obligation de séjours de coopération sera réintroduite à cette fin. Le français redeviendra une langue universelle, et sera promu à cette fin

L'intensification des moyens investis dans le primaire, visant à exiger avant l'entrée en sixième une maîtrise parfaite du calcul et de l'écrit, se fera au détriment apparent du rôle aujourd'hui général du lycée, qui redeviendra un lieu de formation à l'accès sélectif, garant d'une forme d'éducation spécifique, égalisée avec les autres voies d'accès au savoir, à la création et à la pensée. Des formations continues au long terme permettant l'accès à toutes les professions – y compris les plus exigeantes – sans réquisit de diplôme préalable, sur le modèle des capacités en droit, seront développées et accessibles à tout stade de la vie. Nous nourrirons la France de ses rêves atrophiés : qui, mécanicien, souhaitait devenir médecin le pourra. À quelque âge que ce soit.

Cela exigera un grand effort pour des institutions sclérosées et habituées à *passer le plat*, et dès lors, pour

l'État, un important accompagnement à proposer. Ce ne sera pas le seul domaine où il faudra agir, tant la France semble dans son ensemble sombrer en une sorte de conformisme qui ne sera plus toléré. L'esprit de culte, respecté, se verra fermement renvoyé à son lieu, avec le respect que se doivent de vieux ennemis. Il nous faudra compter sur les forces vives et spirituelles qui habitent notre territoire. Mais aussi nous faire les hérauts de la supériorité intellectuelle et politique d'une idée, la Nation, et d'un édifice, la République, qui, par son alliance au territoire et au peuple de France, son ancrage en une historicité qui ne saurait être nié, a produit un régime qui doit être maintenant redéployé. Nous serons intransigeants face aux imposteurs et aux accapareurs, nous protégerons les âmes tranquilles et les clercs éclairés. Nous ne tolérerons aucune intromission de l'étranger, en ce domaine comme en nul autre. Seront ainsi promptement expulsés ceux qui, du fait d'une double affiliation, accepteraient de se vendre à des pouvoirs qui cherchent à nous concurrencer.

Paris redeviendra un phare, et des Apennins à Gibraltar, de nouvelles alliances politiques nous permettront d'avancer dans la construction d'espaces institutionnels qui serviront notre projet. Nos frontières seront bien gardées, oui : elles protégeront le miracle que nous préparons de tout pillage ou comportement d'accaparement, et exigeront de ceux

qui nous viennent un engagement en nos dispositifs régaliens afin de prouver leur valeur et leur attachement à notre politicit . Nous accueillerons le monde et sa diversit , pour peu que les nouveaux venus soient pr ts   d verser sur le commun la force de leur particularit . Nous serons riches de ces apports, comme la France le fut si souvent, et nous montrerons au monde ce qu'octroie la capacit    s' manciper de cette d l t re mondialisation. Nos portes s'ouvriront, d s les ambassades,   un acc s rigoureux   quiconque ma trise et respecte la culture et la civilisation que nous enfante-rons, et nous nous assurerons que nul Fran ais n'ait   porter individuellement le poids de cette g n rosit  qui sur le long terme le nourrira : l' tat prendra ses responsabilit s et organisera l'accueil et la formation, l'encadrement des populations qui nous proviendront, en r individualisant le traitement de l'asile et en d ployant de lourds moyens qui garantiront que rien en ces  changes ne permette   l'anomie de se d ployer, ou de fragiliser le tissu social comme c'est le cas aujourd'hui. Cet encadrement s' tendra aux naturalisations, qui s'accompagneront d'une exigence de service du pays, faisant  cho   la proposition r f rendaire d'un service obligatoire d'un an, ex cutable avant les 30 ans, au profit de la nation.

En cette nouvelle  re, les bourgeoisies et notabilit s garderont leur r le, pr cieuses de par leur exp rience du capital et de son organisation. Elles n'en seront

pas moins mises au pas dans leur ambition h g monique, ainsi que dans leur tentation d'accaparement et de cons cration symbolique. Nous leur assurerons un rayonnement, mais aussi une respiration et un renouvellement, en leur imposant un taux de conversion de leur capital beaucoup plus important qu'actuellement, pour r compenser le talent et l'ambition de ceux qui, loin d'eux, auront parcouru un chemin valant estime et respect, r duisant la part de l'h ritage, et en g n ralisant dans la formation initiale de nos enfants le mod le corporatiste des compagnons, afin de replacer le m rite *r el* et d li  de toute d termination sociale au c ur de la cit .

La lutte contre la criminalit  et la d linquance sera r orient e. La France p rit d'une ins curit  par ses  lites ignor e, elle-m me fruit d'une politisation ind cente de ses forces de l'ordre, ainsi expos es et menac es. Alors que les politiques sanitaires de lutte contre l'addiction se substitueront aux obsessions s curitaires, un r f rendum sur la l galisation des maisons closes permettra de r guler ce fl au et de concentrer les brigades de m eurs sur d'autres fl aux, dont la p docriminalit  jusqu'ici largement ignor e. Des bataillons de policiers entiers seront charg s de mettre au jour la fraude et la criminalit  cach es, celles qui dans les chiffres et les dispositifs comptables, masqu es, gisent et nourrissent la violence du quotidien, tandis que la Police, enti rement refond e,

se verra dotée de nouveaux dispositifs de formation intégrés au système universitaire et régionalisés, sa gestion se voyant, elle, municipalisée, entraînant une reconstitution des hiérarchies qui permettra une purge au sein d'un service public gangrené par le corporatisme le plus indécent, avec les conséquences délétères que l'on sait sur ses intégrants.

Un plan de rénovation thermique massif sera proposé, et s'accompagnera, par la localisation de la production centralisée et la distribution de l'énergie, de la mise à bas de la précarité qui en la matière encore sévit : c'est ainsi, avec l'abandon de l'automobile, que nous pourrons progressivement reconstituer à différentes échelles une politique énergétique aujourd'hui inexistante. Un plan massif – et forcé – de conversion agricole, qui nous fera sortir du modèle intensif qui a dévasté nos plaines, dans le même temps qu'il assurait notre approvisionnement, sera mené, et s'accompagnera d'une loi organique relative à notre biodiversité. La spécialisation territoriale issue de l'après-guerre sera bouleversée.

L'aménagement du territoire et la réinauguration des voies fluviales et maritimes en tant que lieux appartenant à la citoyenneté et à l'individu – et non plus seulement aux forces économiques – devront en tenir compte.

La précarisation malade de notre société, avec l'acceptation d'un chômage qui défonctionnalise la

partie la plus fragile de notre nation, sera enfin prise pour ce qu'elle est : une inimitié qui nous détruit collectivement. Il n'y aura pas d'objectif, mais une obligation de résultat en la matière, qui, à l'instar du modèle japonais, exigera une contribution massive de l'ensemble des acteurs économiques et politiques du pays. Le plein emploi deviendra, pour la société, une contrainte impossible à contourner, quitte à sacrifier temporairement des marges que l'on aurait souhaitées ailleurs investies. Les minima sociaux, concentrés en un nombre réduit et réévalué de dispositifs indiscriminés, se verront attribués de façon automatique et sans sollicitation préalable afin d'atteindre des taux de couverture décents, et de sortir de la grande pauvreté les populations les plus précarisées qui n'ont pas même les moyens psychiques de les réclamer, tandis que la bureaucratisation rampante et indécente créant des délais de traitement affligeants pour certaines allocations primordiales comme l'AAH feront l'objet d'une brusque accélération.

Un nouveau modèle de société pourra naître de ces fondements, visant à reconstituer un rapport à l'altérité, et permettant une réorientation d'une partie de l'organisation sociale vers une reconstruction de ses liens. Les EPHAD n'auront à terme plus leur place, la fuite vers le privé, de l'éducation à la santé, verra sa nécessité réduite jusqu'à ne plus exister, et les

violences infligées aux plus vulnérables et discriminés seront combattues jusqu'à se voir éradiquées.

C'est en somme une nouvelle société, nettoyée et protégée, irriguée d'un sang neuf tenu hors de toute tentation putréfiante et dirigée par des structures où seul l'engagement pour le commun sera valorisé, qu'il s'agit de concevoir, écartée des dispositifs de corruption et de dissolution de l'intérêt général qui la minent depuis des décennies, mais aussi des violentes tensions sociétales qui la parcourent. Les libertés individuelles renforcées, l'accès à la culture démocratisé, la généralisation d'un système de mutuelles d'État permettront enfin une extension de la protection sociale dont bénéficient nos concitoyens englobant le droit et tous les dispositifs assurantiels jusqu'ici existant. Les tissus de production locaux côtoieront des pôles industriels renouvelés dans tous les domaines, de la pharmacologie aux fabrications de circuits intégrés, permettant de faire face à toute pénurie et assurant le déploiement d'infrastructures publiques d'éducation et de santé enfin renouvelées. Face aux bouleversements majeurs qui attendent notre humanité, la France peut se faire la porteuse et l'inspiratrice d'un grand mouvement de reconquête souveraine autorisant une émancipation sociale généreuse et exigeante de sa population, offrant tranquillité à ses aînés et promesses de mouvement à ses enfants.

L'APRÈS

PARIS ET SA COMMUNE

LES INSTITUTIONS

- 1- **Siège des Présidences : Palais du Luxembourg, 75006 Paris**
Ce siège sera dans le petit Palais du Luxembourg, là où Napoléon installa son pouvoir lors du directoire.
- 2- **Services des Présidences : 19 rue Auguste comte, 75006 Paris**
En remplacement des locaux de l'ENA, ce lieu accueillera les personnes travaillant auprès du chef de l'État.
- 3- **Cité Gouvernementale : Hôtel national des Invalides, 75007 Paris**
Au niveau des Invalides, ce lieu regroupera l'ensemble des ministères au sein d'un même espace, qui permettra de rétablir une forme de verticalité dans le rapport au pouvoir vis-à-vis des élites.
- 4- **Halle Citoyenne (destruction de la Tour Montparnasse, création en sous-sol d'un centre technologique avancé) : Tour Montparnasse, 32 rue du Départ, 75015 Paris**
Cette Halle citoyenne permettra l'organisation de débats et servira à la mise en place de dispositifs institutionnels. Au sous-sol sera créé un centre technologique avancé en lien avec Soday.
- 5- **Palais du RIC : Agro Paris Bourse, 6 rue de Viarmes, 75001 Paris**
La bourse du commerce sera transformée en Palais du RIC, cet endroit permettra de recevoir et débattre l'ensemble des propositions de référendum portées par les citoyens.
- 6- **Défenseur du peuple : Cour de l'Horloge, 75001 Paris**
En remplacement du Conseil d'État, ce défenseur aura notamment pour charge l'organisation des RIC, de l'organisation des élections, des mandats révocatoires.
- 7- **Mairies d'arrondissement : transformation en maisons des services publics (crèche, internat, maisons de repos, poste, guichets des services d'État) : Mairie du 6^e arrondissement de Paris, 78 rue Bonaparte, 75006 Paris**
Les mairies d'arrondissement seront supprimées et accueilleront des maisons de services publics afin de garantir un service public de proximité et de dégager de l'espace pour les services essentiels.
- 8- **Service public de la défense : 1 parvis du Tribunal de Paris, 75017 Paris**
Ce service public de la défense sera gratuit et accessible à tous.
- 9- **Expulsion de la CIA : 14 boulevard Haussmann, 75009 Paris**
L'agence centrale du renseignement américain sise dans l'immeuble du Figaro, menace la souveraineté de la nation et doit par conséquent quitter le pays.
- 10- **Palais des Communes : Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau, 75004 Paris**
Il sera le lieu de délibération entre commissaires de la République et communes de France.
- 11- **Résidence présidentielle (hôtes étrangers) : Hôtel de Matignon, 36 rue de Babylone, 75007 Paris**
L'actuel Hôtel de Matignon accueillera les hôtes étrangers de la République.
- 12- **Préfecture de Paris : 8 rue du Bastion, 75017 Paris**
La tribunal judiciaire de Batignolles sera remplacé par la Préfecture de Paris.
- 13- **Annexe de la cité gouvernementale : aménagement tribunal de paris, 75017 Paris**
Cet espace permettra d'accueillir les services gouvernementaux non placés aux Invalides.





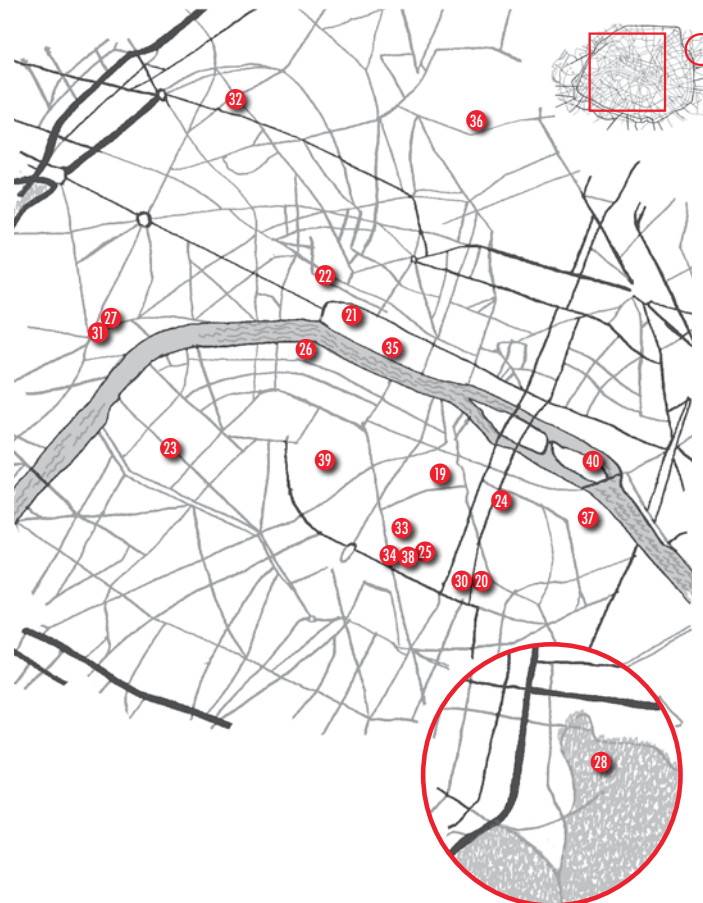
LA JUSTICE

- 14- **Procureur de la République (extension du Palais de justice) : Hôtel Dieu, 9 quai de la Corse, 75004 Paris**
Ce lieu demeurera un hôpital et, dans sa part nouvellement aménagée, accueillera le Procureur de la République qui sera un personnage élu.
- 15- **Tribunal Populaire : Palais de Chaillot, 17 place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75016 Paris**
Ce tribunal sera situé à Chaillot principalement pour un motif de majesté.
- 16- **Comité de clémence : Palais de Chaillot, 75116 Paris**
Ce comité participera aux actions à mener pour épurer l'administration et l'espace social dit d'en-haut et s'assurera de l'équité du Tribunal populaire.
- 17- **Extension de la cité judiciaire : 2 quai du Marché Neuf – Maurice Grimaud, 75004 Paris**
L'ancienne préfecture disparaîtra en vue d'étendre la cité judiciaire.
- 18- **Géôles de la République : Concorde, 11-17 place de la Concorde, 75008 Paris**
À la place de la Concorde, ces géôles permettront de détenir et d'exposer les suspects et condamnés des tribunaux de la République.

L'ÉDUCATION

- 19- **Collège de la Présidence : Palais du Luxembourg, 15 rue de Vaugirard, 75006 Paris**
Collège au sens universitaire du terme, qui permettra de recevoir les plus prestigieux enseignements universitaires que la France puisse produire tout en offrant aux étudiants des conditions idéales d'étude et de vie.
- 20- **Collège Universitaire de la République, 74 boulevard de Port-Royal, 75005 Paris**
En remplacement de l'Hôpital Vol-de-grâce, ce lieu accueillera la partie scientifique de l'enseignement universitaire.
- 21- **Tuileries de la République : Jardin des Tuileries, 8 avenue du Général Lemonnier, 75001 Paris**
Ce lieu accueillera un collège fabriqué en bois, matière qui permettra une construction moins minérale dans le rapport à l'architecture, un lycée et une partie des services du défenseur du peuple.
- 22- **Hôtel de la Marine : Lycée de la République, 2 place de la Concorde, 75008 Paris**
Les lycées de la République seront des lycées d'excellence en remplacement d'Henri IV et de Louis-le-Grand, permettant une sélection plus équitable des élèves. Une partie des services de la Présidence y sera logée.
- 23- **Collège de la République : 75007 Paris (au niveau de l'école militaire)**
À la place de l'École militaire, cette grande institution sera changée des capacités, permettant à quiconque d'accéder à une formation ou cours de sa vie afin d'accéder à la fonction souhaitée.
- 24- **École Polytechnique (retour) : 1 rue Descartes, 75005 Paris**
Rapatriement de l'École Polytechnique, qui deviendra un centre de recherche et de formation intégré aux collèges universitaires.
- 25- **Centre d'excellence étudiante – concours architectural : 55 avenue de l'Observatoire, 75014 Paris**
Le Crous sera détruit et deviendra un centre d'excellence étudiant avec des internats et des infrastructures sportives.
- 26- **Internat de la Nation : 233 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris**
À la pointe de l'ancien îlot Saint-Germain, ce lieu accueillera les élèves les plus méritants de la République.
- 27- **Collège Universitaire de la République (détruire) : 9 place d'Iéna 75116 Paris**
En remplacement du Conseil économique, social et environnemental, ce collège sera le pendant du collège installé à Vol-de-Grâce avec la partie sciences humaines et littéraires.
- 28- **Récréation du Centre universitaire de Vincennes : Bois de Vincennes, avenue du Polygone, 75012 Paris**
Ce centre universitaire visera à reproduire les expérimentations universitaires et la liberté académique offertes par cet espace qui fut détruit par Jacques Chirac dans les années 1990.
- 29- **Internats du Collège Universitaire – 74 boulevard de Port-Royal, 75005 Paris**
Ces internats pourront loger les étudiants du collège universitaire.
- 30- **Internats de la République : 56 boulevard Raspail, 75006 Paris**
L'actuelle École des hautes études en sciences sociales (EHESS) – délocalisée à Aubervilliers - sera transformée en un internat.
- 31- **Internats : 12 avenue Albert de Mun, 75116 Paris**
Les internats permettront de loger les étudiants n'ayant pas les moyens de financer un loyer à Paris.
- 32- **Lycée de la République : 110 boulevard Malesherbes, 75017 Paris**
Les lycées de la République seront des lycées d'excellence en remplacement d'Henri IV et Louis-Le-Grand permettant une sélection plus équitable des élèves.

- 33- **Lycée de la Présidence : 13 rue Auguste Comte, 75006 Paris**
La lycée Montaigne deviendra le lycée de la présidence.
- 34- **Étatisation des lycées sous contrat (École Alsacienne, 9 rue Le Verrier, 75006 Paris)**
Les lycées sous contrat ne présentant pas de spécificité particulière seront étatisés.
- 35- **Collège de la République : Musée du Louvre, 14 quai François Mitterrand, 75001 Paris**
Le collège de la République disposera d'une annexe au Louvre.
- 36- **Lycée de la République : Lycée Jacques Decour, 12 avenue Trudaine, 75009 Paris**
Ce lycée sélectif prendra place du lycée Jacques Decour et sera réservé aux formations d'excellence professionnelles.
- 37- **Création d'un continuum entre le campus universitaire et le jardin des plantes : La Ménagerie – Zoo du Jardin des Plantes, 75005 Paris**
Situé au niveau de l'ancienne Tour Jussieu, ce continuum sera un immense espace de recherche, d'études et de recueillement, accessible à tous.
- 38- **École et collège de la Présidence : 109 rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris**
Une école primaire et un collège de la Présidence seront créés.
- 39- **Centre d'alphabétisation : 38 bis rue de Sévres, 75007 Paris**
Ces centres, disséminés sur tout le territoire, dispenseront un enseignement intensif de l'écriture et de la lecture à tout âge de la vie.
- 40- **Siège du programme El Sistema : 1 quai d'Anjou, 75004 Paris**
L'expropriation d'un palais appartenant au Qatar permettra d'en faire une structure permettant d'ouvrir l'éducation à la musique classique à tous les enfants, notamment les plus défavorisés.



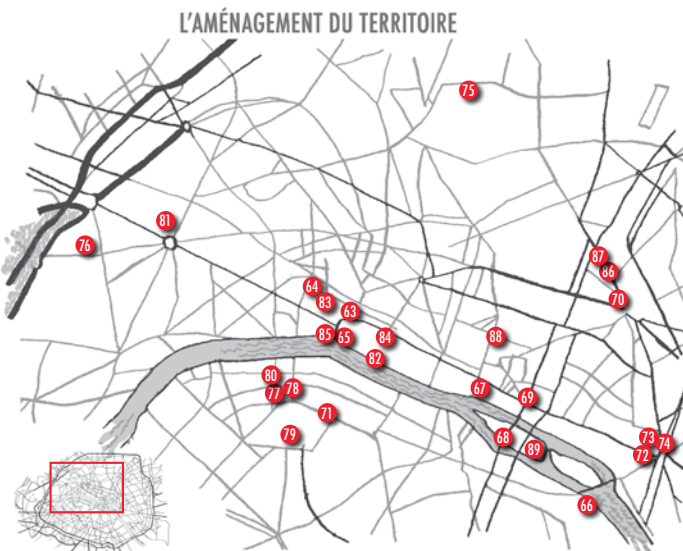
LA SOLIDARITÉ

- 41- **Centre hospitalier de la Présidence** : Université Paris 1 Panthéon Sorbonne—Centre Pierre Mendès France, 88 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Ce centre hospitalier public sera construit à la place de Tolbiac.
- 42- **Maison des Aurores (mutilés, pupilles de la Nation, lanceurs d'alerte)** : 55 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris
En remplacement de l'Élysée, ce lieu accueillera en priorité les mutilés qui ont souffert de violences politiques et les lanceurs d'alerte.
- 43- **Annexe de la Maison du Peuple (crèche, internat, maison de repos)** : 9 quai Branly, 75007 Paris
En remplacement de l'annexe de l'Élysée, ce lieu accueillera les personnes distinguées par votation populaire et qui auraient besoin, aux côtés des personnes défavorisées, d'être protégées.
- 44- **Foyer d'accueil d'urgence** : 246 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris
L'hôtel de l'actuel ministre de l'écologie permettra d'accueillir gratuitement des personnes sans domicile.
- 45- **Hôpital de la République** : Hôtel Dieu, 1 parvis Notre-Dame, 75004 Paris
C'est la partie conservée de l'Hôtel Dieu non attribuée à la cité judiciaire.
- 46- **Sous-sol : Foyer d'urgence ou enterrement de la rotonde Rotonde** : Arc de Triomphe, 1 Place Charles de Gaulle, 75008 Paris
Ce foyer permettra l'accueil des personnes sans-abris.
- 47- **Résidence du défenseur du peuple (citoyens)** : 8 rue Barbet de Jouy, 75007 Paris
Cette résidence accueillera les personnes ayant subi des persécutions, et garantira leur sécurité.
- 48- **Foyer de logements d'urgence** : Château de Vincennes, 94300 Vincennes
Ce foyer assurera l'accueil et l'hébergement des personnes en très grande précarité.
- 49- **Maison de l'enfance** : 5 boulevard des Invalides, 75007 Paris
Lieu d'accueil et de protection des enfants en difficulté, qui disposera également d'un centre de recherche pour apporter des solutions de long terme.
- 50- **Maison de la femme** : 101 rue de Grenelle, 75007 Paris
Lieu d'accueil temporaire où les femmes en difficulté seront soignées et accompagnées. Il abritera également un centre de recherche afin de prévenir ces difficultés et apporter des solutions durables.
- 51- **Hôpital de Laënnec** : 40 bis rue de Sèvres, 75007 Paris
Cet ancien hôpital, aujourd'hui le siège d'une marque de mode, deviendra un centre de psychiatrie dédié aux traitements innovants en milieu ouvert.
- 52- **Maison de l'exil** : 73 rue Bonaparte, 75006 Paris
Lieu d'accueil et de protection de l'exilé qui abritera un centre d'enseignement et de soins, ainsi qu'un centre de recherche sur la question des migrations.
- 53- **Maison du Handicap (Centre médical d'État)** : 4 rue de Chereuse, 75006 Paris
Lieu d'accueil où les personnes en situation de handicap bénéficieront d'une aide suffisante. Il disposera également d'un centre de recherche appliquée sur le handicap.
- 54- **Maison de la République** : 16 Rue du Cirque, 75008 Paris
Lieu de repos pour les citoyens méritants, ayant dévoué leur vie à la République ainsi que d'accueil des jeunes engagés ayant besoin de développer un projet.
- 55- **Foyer d'urgence** : 8 avenue de la Porte Molitor, 75016 Paris
Lieu d'accueil temporaire qui sera dédié aux personnes en très grande difficulté.



LA CULTURE

- 56- **Hôtel des arts (galeries au rez de chaussée, résidences au premier étage)** : ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, 37 quai d'Orsay, 75007 Paris
L'actuel hôtel du ministre sera transformé en espace d'accueil pour artistes et chercheurs étrangers.
- 57- **Fusion de la Cinémathèque et du forum des images** - Chatelet-Les Halles, 75001 Paris
Ces deux institutions complémentaires peinent à vivre actuellement, c'est seulement en formant un ensemble qu'elles pourront être utiles.
- 58- **Rénovation architecturale et extension de la BNF : Bibliothèque Nationale de France — Site François Mitterrand**, 47 quai François Mauriac, 75013 Paris
La Bibliothèque nationale de France bénéficiera d'une plus grande utilité en devenant un lieu de conservation et de circulation des cultures numériques, en appui à la licence globale qui sera créée.
- 59- **Palais des fêtes** : Jardin d'Acclimatation, 8 avenue du Mahatma Gandhi, 75016 Paris
En remplacement de la fondation Louis Vuitton, ce lieu accueillera de nombreuses fêtes.
- 60- **Guignol de la République** : 27 rue Barbet de Jouy, 75007 Paris
Le guignol de la République sera un espace de satire et de protection pour les personnalités critiques des pouvoirs établis.
- 61- **Bibliothèque de la République** : Panthéon
Située au Panthéon, cette bibliothèque disposera d'un décor majestueux.
- 62- **Résidence de la République (chercheurs et artistes)** : Musée Rodin, 77 rue de Varenne, 75007 Paris
Cette résidence accueillera les artistes et chercheurs invités par la République en France.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 63- **Déblaiement des fosses de la Concorde, renforcement de la place et création de galeries :** Concorde, 5-9 place de la Concorde, 75008 Paris
La place de la Concorde disposait de fosses qui ont été remplies par du remblai et peuvent donc être déterrées.
- 64- **Grand Jardin de la République (Expropriation des ambassades des États-Unis et du Royaume-Uni, création d'un continuum avec les jardins de l'Élysée, des Champs-Élysées et du jardin des Tuileries) :** 10 avenue Gabriel, 75008 Paris
Les jardins de l'Élysée et ceux des ambassades des États-Unis et du Royaume-Uni seront ouverts afin de créer un ensemble continu de ce jardin, afin de raviver cet espace agréable.
- 65- **Piétonisation/enterrement de la voie Georges Pompidou :** Jardins des Champs-Élysées, voie Georges Pompidou, 75008 Paris.
La voie Georges Pompidou sera piétonisée afin d'accroître l'espace vert et redonner une respiration à Paris.
- 66- **Destruction de la Tour de Jussieu :** Sorbonne Université- Faculté des sciences et ingénierie, 8 rue Cuvier
Cette tour sera détruite pour ne pas gêner le paysage et les perspectives de Paris.
- 67- **Réaménagement de l'ensemble des quais afin de faire de la ville un espace fluvial :** 124 voie Georges Pompidou, 75004 Paris
Un grand plan d'organisation des quais et du trafic fluvial sera mis en œuvre, afin d'assurer un approvisionnement de la ville qui permette de se débarrasser du périphérique et de désengorger la ville.
- 68- **Extension du square sur le parvis de Notre Dame :** 7 parvis Notre-Dame, 75004 Paris
Cette extension permettra de créer un continuum entre les différents espaces végétaux.
- 69- **Construction de bassins et d'un square de la Ville :** 6 place de l'Hôtel de Ville-Esplanade de la Libération, 75004 Paris
Le réaménagement de cette place qui fait face à l'Hôtel de Ville permettra de créer une continuité avec la place du Châtelet et de verdoyer le paysage.
- 70- **Verrière de la République (Jardins couverts) :** République, esplanade André Tollet, 75011 Paris
À la place de la République, ce lieu permettra de créer un microclimat au sein de Paris, avec le rétablissement des oriflammes, fontaines et squares.
- 71- **Unification et ouverture au public des jardins de Matignon, du jardin Catherine Labouré et de l'ambassade d'Italie (expropriation) :** 7 cité de Varenne, 75007 Paris
Le jardin de Matignon sera uni avec le jardin Catherine Labouré et celui de l'ambassade d'Italie, afin de créer un nouvel espace vert.
- 72- **Dénivellement afin de donner un accès au quai qui débouche sur l'arsenal :** Bastille, 34 boulevard Bourdon, 75004 Paris.
Le dénivellement de cette voie permettra de donner accès au quai qui débouche sur l'arsenal.
- 73- **Réaménagement de la place de la Bastille :** Place de la Bastille, 75004 Paris
Grâce à un réaménagement et la reconstruction d'un bâtiment de l'arsenal, la place de la Bastille retrouvera de sa superbe.
- 74- **Transformation de la façade de l'Opéra Bastille :** Opéra Bastille, 2 rue de Charenton, 75012 Paris
- 75- **Concours sur la façade du Sacré Cœur :** Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, 35 rue du Chevalier de la Barre, 75018 Paris
La façade du Sacré-Cœur fera l'objet d'un concours afin de l'agréementer et de la réapproprier.
- 76- **Enterrement de l'avenue Foch :** Jardins de l'Avenue Foch, avenue Foch, 75116 Paris
L'enterrement de l'avenue Foch sera mis en œuvre pour dégager des espaces verts, aujourd'hui très peu utilisés à cause de la circulation automobile.
- 77- **Transformation de l'esplanade des mutilés (« bosquisation ») :** Esplanade des invalides, avenue du Maréchal Gallieni, 75007 Paris
Aujourd'hui limitée dans ses perspectives, l'esplanade des Invalides sera réaménagée afin d'étendre les espaces verts.
- 78- **Destruction du mur d'enceinte du Musée Rodin :** Musée Rodin, 21 boulevard des Invalides, 75007 Paris
Cette destruction permettra de donner libre accès à son jardin et de le fusionner avec les autres espaces verts.
- 79- **Transformation du jardin du Musée Rodin :** Musée Rodin, 75007 Paris
Cette transformation, dans le respect de ses desseins, visera à y donner libre accès et fusionner son jardin avec les espaces verts environnants.
- 80- **Construction de colonnades des mutilés — Place des Invalides, 75007 Paris**
Ces colonnades déjà prévues dans le plan initial des Invalides seront bâties en l'honneur des mutilés et des victimes de la violence politique depuis la Commune.
- 81- **Abeille de la République (sculpture sur l'Arc de triomphe) :** Arc de triomphe, passage du Souvenir, 75116 Paris
L'achèvement de l'Arc de triomphe dont les plans initiaux prévoyaient l'existence d'une statue symbolique au-dessus de celle-ci.
- 82- **Dénivellement des anciens quais des tuileries :** Quai des Tuileries, 24-42 quai Aimé Césaire, 75001 Paris
Ce dénivellement permettra l'extension de la ville fluviale, et donnera un accès direct à la Seine.
- 83- **Fosses (jardins fruitiers) :** Concorde, 5-9 place de la Concorde, 75008 Paris
Ces arbres fruitiers seront disposés à la place de la Concorde.
- 84- **Transformation du jardin des tuileries :** Jardin des Tuileries, 75001 Paris
Ce jardin sera relié à l'immense espace vert allant de la maison du peuple au grand jardin de la République.
- 85- **Enterrement de la voie et déplacement des fêtes foraines (projet Gilles Clément 1991) :**
Quai des Tuileries, 30-36 quai Aimé Césaire, 75001 Paris
Les fêtes foraines basculeront de la partie nord des tuileries vers la partie sud, en application du projet de Gilles Clément conçu en 1991.

- 86- **Rétablissement des oriflammes — Statue de la République, terrasse Émilienne Moreau-Evrard, 75010 Paris**
Les oriflammes qui ornent la place de la République seront rétablies.
- 87- **Reconstruction des fontaines et de squares — 18 place de la République 75010 Paris**
Cette reconstruction permettra le rétablissement architectural de la place de la République.
- 88- **Recontinuation du parvis du Centre Pompidou :** Centre Pompidou, 123 rue Rambuteau, 75004 Paris
Cette recontinuation permettra de reconstituer la continuité entre le parvis et le Centre Pompidou.
- 89- **Jonction des jardins :** Square de l'Île-de-France, 3 quai de l'Archevêché, 75004 Paris
Le passage de cette rue à pied permettra de retrouver un bonheur dans le parcours des espaces verts.



L'ÉCONOMIE

- 90- **Nouvelles Halles Marchandes (médailles agricoles et artisanales) :** Chatelet-Les Halles, 93 passage de la Canopée, 75001 Paris.
L'espace commercial actuel sera dévasté et dédié à une sélection d'artisans et d'agriculteurs, ainsi qu'à une exposition de leurs produits et de ventes directes avec des aménagements fluviaux.
- 91- **Création de ruelles marchandes — Cité, place Louis Léprieux, 75004 Paris**
Ces ruelles marchandes accompagneront la Halle aux animaux et les lieux de vente des différents végétaux.
- 92- **Maison des Artisans de la République : Monnaie de Paris, 11 A quai de Conti, 75006 Paris**
L'actuel hôtel de la Monnaie sera transformé en Maison des Artisans de la République, un corps créé pour valoriser l'ensemble des professions où la France excelle, afin de concevoir des lignes de production représentant le meilleur savoir-faire français.
- 93- **Couturier de l'État :** 11 place Vendôme, 75001 Paris
Le ministère de la Justice sera évacué de ce lieu, et y sera placé le couturier de l'État, chargé de l'élaboration des costumes de la République.
- 94- **Ateliers de la République :** 1 place Mazas, 75012 Paris
Ce lieu permettra d'accueillir l'artisanat d'État, dont le siège sera à l'Hôtel de la Monnaie.
- 95- **Tunnel des tuileries : galerie des artisans d'État :** Quai des Tuileries, quai Aimé Césaire, 75001 Paris
Ce lieu accueillera des galeries d'artisans d'État.
- 96- **Halle de Rouvray — Cuisines de la République :** Parc de la Villette, 60 quai de la Marne, 75019 Paris
La Halle de Rouvray sera dédiée aux cuisines de la République, lieu formant les cuisiniers du régime et permettant à chaque français de se nourrir au restaurant d'État.
- 97- **Maison des artisans du verre :** Galerie-Musée Baccarat, 11 place des États-Unis, 75116 Paris
Ce lieu permettra aux verriers de la République d'avoir au cœur de Paris un centre d'enseignement et de rayonnement.
- 98- **Siège de Dassault :** 1 rue du Val d'Or, 92210 Saint-Cloud
Le constructeur Dassault sera nationalisé.
- 99- **Siège de Lagardère :** 4 rue de Presbourg, 75116 Paris
Le groupe Lagardère sera exproprié.
- 100- **Maison des compagnons :** 96 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris
Sur le modèle des compagnons du devoir, cet espace sera consacré à l'apprentissage de nombreux métiers et formera l'antichambre des artisans de la République.

LES MÉDIAS

- 101- **Palais des médias citoyens : Palais Brongniart, 19 Bis rue Notre-Dame des Victoires, 75002 Paris**
L'ancienne Bourse accueillera le Palais des médias citoyens où seront installées des rédactions avec une partie audiovisuelle qui leur permettra d'exercer.
- 102- **Imprimeries de la République : 15 rue Léon Jouhaux, 75010 Paris**
Ces imprimeries vont permettre aux médias citoyens de faire exister leurs pensées et de réindustrialiser Paris.
- 103- **Centre de programmation citoyenne : Centre Pompidou, 19 rue Beaubourg, 75004 Paris**
À Pompidou, ce lieu permettra aux personnes cherchant à créer des applications et des outils numériques de bénéficier de ressources publiques.
- 104- **Salle de rédactions citoyennes – Gaité Lyrique – 257 rue Saint-Martin, 75003 Paris**
Ces salles permettront aux personnes ayant un projet structuré et répondant à un certain nombre de prérequis d'obtenir l'impulsion initiale pour matérialiser leur projet.
- 105- **Espace audiovisuel citoyen : 18 rue du Professeur Florian Delbarre, 75015 Paris**
Ce lieu sera accessible à toute personne souhaitant disposer d'outils de production pour créer un contenu audiovisuel.
- 106- **École publique de la Radio : Maison de la Radio, 116 avenue du Président Kennedy, 75016 Paris**
Une école pour les citoyens, leur permettant de comprendre les codes de la Radio et de s'initier à sa production.
- 107- **Siège de TF1 : 23 avenue Le Jour se Lève, 92100 Boulogne-Billancourt**
Le groupe TF1 sera exproprié.
- 108- **Institut de l'image : 7 esplanade Henri de France (France Télévisions)**
Situé à l'actuel siège de France Télévisions, cet institut permettra, à qui le souhaite, de comprendre les codes de l'audiovisuel et de s'initier à sa production.



GOUVERNER

RÉFORME INSTITUTIONNELLE

Référendum instituant une assemblée constituante.

Réformes qui seront proposées dans le cadre de cette initiative constituante :

- Création du référendum d'initiative citoyenne.
- Instauration du principe de mandat révocatoire, et de la possibilité permanente de transformer le mandat représentatif en mandat impératif, à toute échelle.

- Création d'une chambre populaire.
- Tirage au sort partiel, proportionnelle partielle.
- Réforme du financement de la vie politique (loi Cagé).
- Changement de la durée du mandat présidentiel, avec limitation de trois mandats.
- Service d'État.
- Fusion du Conseil constitutionnel et du Conseil d'État en une Cour de la République.
- Création d'un tribunal populaire et d'un Comité de clémence en charge de la transition républicaine.
- Suppression du Conseil économique et social et du Sénat.
- Premier acte de la recentralisation (suppression des régions, transformées à titre transitoire en gouvernorats, révocables par les présidences de la République et les maisons du peuple, réduction partielle du champ de compétences, rétablissement du duopole commune/département comme unité territoriale de base).
- Fin de la loi électorale PLM.
- Création d'une gouvernamentalité numérique : identité citoyenne numérique, possibilité de vote permanente

(via blockchain), système de proposition législative participatif (soumission d'amendements *in vivo*, propositions de lois citoyennes).

- Refonte de l'ensemble du système de distinctions républicaines.
- Création d'un poste de défenseur du peuple, élection partielle des juges administratifs et judiciaires.
- Remplacement des préfets par des commissariats contrôlés par des maisons du peuple faisant office d'assemblées.
- Création d'un procureur de la nation.

Réformes à mettre en place immédiatement après l'élection des Présidences et des Assemblées :

- Transformation de Matignon en ministère de la Présidence.
- Rattachement du *Budget* au ministère de la Présidence (décret).
- Rattachement de la DGSE au Quai d'Orsay (décret).
- Création de *ministères permanents* (acquise par loi organique) :
– Arts, Sciences et Médias, Éducation et Supérieur, Recherche

- Société et Production, Travail, Finances, Industrie
 - Intérieur, Défense, Extérieur, Droit
 - Écologie, Agriculture, Énergie
 - Urbanisme et Logement
 - Santé
 - Technique
- Chaque *ministre d'État* aura ainsi la capacité de trancher, évitant les remontées intempestives au Premier ministre (interministérielles), devenu ministre de la Présidence.
 - *Par voie de suite* : réorganisation de l'Administration en grandes directions rattachées à chaque pôle ministériel. Réorganisation de la haute fonction publique en corps correspondants.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

- Création d'un corps de la présidence de la République, sis à l'hôtel de la Marine, qui fusionne avec les trois corps des Affaires étrangères, avec la préfectorale, et incluant des corps de métier intermédiaires : poste d'informaticien en chef de la nation, cinéaste, cuisinier, peintre, poète, écrivain, couturier,

horloger, compositeur, libraire, médecin... Création d'un corps policiaro-militaire d'élite sous la direction de l'Élysée, autonomisé de toute hiérarchie, en charge de la sécurité de la Présidence.

- Rattachement à *titre temporaire* du Quai d'Orsay, du CNRS, de la Culture à la Présidence (décret, ministère de la Présidence) afin, par ordonnances et décrets, d'agiliser le processus de réforme de ces instances.
- Réinstauration de la grâce collective.
- Déménagement de la Présidence au palais du Luxembourg et en ses dépendances adjacentes. Investissement des Invalides comme lieu du gouvernement. Construction du pôle civil de la Présidence au Val-de-Grâce, aux côtés du Collège de la République. Réquisition des mairies d'arrondissement ainsi que des principaux espaces publics désaffectés ou mal affectés (ex. : Hôtel-Dieu) et transformation en services publics de première nécessité *de la* Présidence.
- Création d'un droit de réquisition et d'appel de toute décision judiciaire auprès du seul président.
- Octroi des pleins pouvoirs urbanistiques à Paris.

Par le secrétaire général de l'Élysée :

- Sécurisation immédiate de l'ensemble des communications de la Présidence par l'adoption *ad hoc* d'un nouveau système OTR autonomisé des services de l'État.
- Nomination immédiate d'un nouveau directeur de cabinet des DGSE, DRM, DGSi et du directeur de TRACFIN, procureur de la République, directeur du Trésor. Mise sous tutelle *factuelle* des directeurs et énonciation de consignes strictes de conservation des données. Déclaration publique menaçant tout fonctionnaire ou haut fonctionnaire exécutant ou ordonnant une destruction de fichiers compromettants.
- Demande de regroupement et saisine de l'ensemble des *fichiers de renseignement* prouvant une utilisation de l'État à des fins politiques.
- Demande de *blancs* sur l'ensemble des dirigeants du CAC 40, directeurs d'administration, préfets, employés de l'Élysée et de cabinet, leurs contacts politiques, extérieurs.
- Remplacement de l'ensemble des fonctions support de la Présidence, fusion des deux premiers régiments d'infanterie de la Garde républicaine mis sous l'autorité directe du ministère de la Présidence, en charge de la sécurisation de l'appareil d'État.

- Supervision et validation individuelle de la nomination de l'ensemble des directeurs de cabinet et exigence de l'adjonction systématique d'un conseiller politique n'appartenant pas à la haute fonction publique, et ayant contreseing pour toute décision prise en délégation de signature, directement rattaché à la Présidence.
- Révocation de l'ensemble des directeurs d'administration et préfets, maintenus en fonction par *intérim* pendant six mois à un an.
- Convocation de l'ensemble des directeurs d'administration et secrétaires généraux des ministères à l'Élysée :

Considérez-vous comme directeurs en fonction. Chaque fuite provenant de votre ministère sera considérée comme étant de votre responsabilité. Vous ne serez, pour une part d'entre vous, pas en accord avec les décisions qui vont être prises par les représentants de la nation qui vous dirigeront : vous vous trouverez cependant, pour la première fois de votre existence, face à des hommes du peuple à qui vous devrez entière obéissance, et qui auront instruction de sanctionner la moindre défaillance de votre part. L'État appartient à la nation. Certains d'entre vous considèrent que l'intérêt primordial qu'ils ont à défendre est celui de leur corps. Qu'ils sachent qu'à présent celui du peuple primera. Le moindre indice de déloyauté entraînera une sanction immédiate, quel que soit votre rang,

quel que soit le pouvoir que vous croyez détenir. Vous êtes en sursis, et le demeurerez jusqu'à ce que vous ayez fait preuve de votre loyauté.

- Convocation de l'ensemble des directeurs de cabinet :

Vous serez l'âme et le sang de ce nouveau pouvoir. Aucun écart, aucune fuite, aucun abus ne sera toléré. N'en tolérez à votre tour aucun. Convoquez immédiatement les directeurs d'administration, secrétaires généraux et leurs adjoints : ayez toujours sous la main un remplaçant possible, n'hésitez pas à vous y substituer. Soyez durs et intimidants. Brisez toute velléité d'affirmation personnelle. Reliez-vous directement à la Présidence, qui vous prêterait tous les services qui seront requis aux fins d'affirmation de votre autorité. Vous aurez en face de vous des gestionnaires et des exécutants. Faites-le-leur sentir. Vos ministres vous sembleront parfois peu préparés, hésitants. Sachez que vous leur devez entière loyauté. Aucun contournement, aucune décision ne saurait être prise sans leur acceptation explicite ou celle de leur conseiller politique, agissant en représentation.

- Convocation du directeur du Trésor, afin de préparer une politique de contrôle des changes et d'exiger fidélité sous silence. Refus de toute

démission en cas de refus de coopération, transfert immédiat des pouvoirs effectifs à son directeur adjoint et maintien en poste.

- Prise de contact avec l'ensemble des dirigeants du CAC 40, CAC Next 20 :

L'État est de retour, et vous êtes requis à son service. Élaborez une liste de vos priorités par secteur et de vos meilleurs éléments. Si nous agissons de concert, et si vous vous pliez aux priorités de la nation, nos services se mettront à votre disposition.

- Convocation immédiate des principales ambassades, retrait *de principe* des lettres de créance et démantèlement des dispositifs d'espionnage les plus apparents.
- Expulsion de la CIA.
- Mise en œuvre d'un Comité de poursuites touchant à l'ensemble des fonctionnaires ayant participé, supervisé ou donné visa à des opérations de maintien de l'ordre menées sous les trois mandats précédents et ayant amené à des conséquences lourdes pour les populations, placé sous la direction du Tribunal populaire et ayant pleins pouvoirs administratifs, sous le seul contrôle du Comité de clémence.

- Doublonnage hiérarchique au sein de toutes les administrations et préfectures à six mois.

HAUTE FONCTION PUBLIQUE

Par réforme réglementaire et ordonnances législatives :

- Ouverture de l'accès aux grands corps à toutes les catégories de fonctionnaires, sélection via dossier et entretien, mise sous tutelle politique des jurys. Accession aux grands corps pour des durées décennales.
- Fusion des corps territoriaux et des corps d'État.
- Fusion de l'IGF, de la Cour des comptes et du corps des administrateurs civils de Bercy, devenus corps économiques. Création d'un nouveau corps de sortie de l'X, spécialisé dans les enjeux numériques, le calcul algorithmique et l'ingénierie informatique.
- Fusion du corps des Mines et des corps *secondaires*, devenus corps industriels.
- Fusion de l'ENM, de l'INET, de l'ENA et des grands corps techniques en une École d'État. Suppression du classement de sortie. Division en six branches :

justice, économie, régalién (intérieur, extérieur), administratif, territorial, technique. Interdiction de toute porosité les dix premières années.

- Conseil d'État : fusionné avec le Conseil constitutionnel et les corps administratifs et soumis à l'autorité du défenseur du peuple. Intégration de la fonction conseil du Conseil d'État au sein des services de la Présidence.
- Interdiction aux hauts fonctionnaires de devenir élus de la nation sans démission préalable du corps.
- Interdiction faite aux élus de la nation d'accéder à la haute fonction publique sans une période de carence de cinq ans. Publication de l'ensemble des avis de la commission de déontologie (rétroactivement), refondée afin d'intégrer des citoyens et intégrée au défenseur du peuple.
- Ouverture de la fonction publique aux docteurs : systématisation du principe de recrutement d'un docteur (qualifié) pour un haut fonctionnaire recruté via une autre voie.
- Refondation des inspections générales, intégrées sous la tutelle du défenseur du peuple et séparées des grands corps d'État.

- Élection du gouverneur de la Banque de France, du procureur de la Nation et du défenseur du peuple.

Réformes sectorielles additionnelles

Cette liste regroupera, sans exclusive, les principales propositions idéologiques, mais aussi administratives, permettant de donner un contenu et d'accompagner la réforme administrative et politique de la France, associant *propositions de fond* et restructurations sectorielles, afin d'accélérer sa transformation.

JUSTICE

- Extension, par référendum et à titre transitoire, à vingt-quatre membres du Conseil constitutionnel.
- Adoption du principe d'élection, avant son intégration à la Cour de la République, au sein de la magistrature.
- Création d'un poste de procureur de la Nation, élu.
- Création d'une Tribunal populaire et d'un Comité de clémence.

- Absorption du CSM par le défenseur du peuple et adjonction d'un corps d'inspection, directement accessible à tout justiciable via une refonte de la commission d'admission des requêtes, mettant fin à l'impunité existant *de facto* au sein de la magistrature.
- Systématisation de dispositifs d'enregistrement audio ou vidéo et retour de la collégialité obligatoire en toute matière pénale.
- Réforme radicale de la justice administrative et de ses modalités de recrutement.
- Transformation de la Cour de justice de la République en un tribunal à jury sous l'autorité du Tribunal populaire et du Comité de clémence.
- Adoption de lois d'orientation générale de la politique pénale à la majorité qualifiée.
- Reprise des instructions individuelles et publication quinquennale de celles-ci (délai de carence), sauf en cas d'intérêt primordial de la nation (décennal).
- Fin de la rétention de sûreté et des peines plancher.
- Création d'une peine d'indignité nationale ; fin des comparutions immédiates.
- Réforme du code de procédure pénale ; simplification de l'application des peines.
- Grande réforme de la procédure civile.

- Renforcement des peines relatives aux malversations financières, déploiement d'un véritable parquet financier doté de moyens décuplés.
- Renforcement des moyens de l'ASE, refonte de la justice aux affaires familiales.
- Transfert de la DCPJ sous la tutelle du garde des Sceaux.
- Création d'un service public de la Défense intégré à la Sécurité sociale.
- Identité judiciaire unique et sécurisée centralisant l'ensemble des contentieux.
- Renforcement de la confidentialité au cours des procédures préliminaires et de la transparence des procédures *post-factum*.
- Augmentation des crédits de fonctionnement, des CIP, et refonte de l'administration pénitentiaire.
- Autonomisation hiérarchique du greffe.
- Séparation définitive des carrières de procureur et de juge.
- Fin des écoles de formation des barreaux, rétablissement d'un système d'apprentissage.

INTÉRIEUR

- Municipalisation de la Police nationale.

- Refonte de la politique de formation et de recrutement des forces de l'ordre, création de structures d'enseignement régionales.
- Fin de Vigipirate.
- Retour de la Gendarmerie nationale dans les structures de défense.
- Réforme du financement électoral.
- Révision de l'ensemble des dispositifs de sécurité concernant des politiciens et « personnalités publiques exposées ».
- Contraventionnalisation de l'outrage.
- Suppression des brigades anticriminalité, généralisation du principe de police de proximité, refonte de l'évaluation statistique et fin des primes à la performance.
- Renforcement des moyens destinés à la lutte contre la criminalité en col blanc, et ciblage d'un nombre déterminé de personnalités soupçonnées de corruption et de trafic d'influence.
- Refonte du syndicalisme policier, fin de la cogestion et dissolution des syndicats existants.
- Création d'un nouveau corps d'inspection indépendant des forces de l'ordre.
- Commission d'enquête sur les violences politiques commises lors du quinquennat précédent.
- Abandon des outils de maintien de l'ordre « intermédiaires », fin de l'utilisation d'unités non spécialisées dans le maintien de l'ordre.

- Dissolution des BRAV-M.
- Création d'un récépissé de contrôle d'identité.
- Dématérialisation de la procédure, programme de réduction systématique de la bureaucratie et recrutement de fonctions supports aux agents assermentés.
- Séparation des branches judiciaires et renseignement de la DGSI.
- Refonte et réduction des fichiers de police, sécurisation de leur accès et mise en place d'une politique de poursuites stricte contre tout accès non autorisé.
- Programme d'investissement immobilier et informatique relatif aux conditions d'exercice des agents de la paix.
- Régularisation des sans-papiers présents sur le territoire satisfaisant à des critères d'assimilation, accompagnée d'obligations de service à la nation, d'une conditionnalisation du regroupement familial et d'une déconcentration du traitement de l'asile au niveau consulaire ; développement d'une politique d'attractivité en faveur des individus les plus formés, via la refonte des programmes existant et leur fusion avec ceux du Quai d'Orsay ; réduction des temps de rétention administratifs ; fin des tribunaux d'exception en bordure des lieux d'arrivée ; accroissement des moyens relatifs au traitement

administratif des questions migratoires ; systématisation des obligations d'accompagnement et de formation des demandeurs d'asile.

- Renforcement des prérogatives de police judiciaire des douanes.
- Systématisation des sanctions en cas de violations déontologiques et création d'outils de saisine directe par les citoyens aux échelles locales, avec obligation de transparence dans le traitement au sein de commissions mixtes (par exemple non-port de RIO).
- Référendum sur une réforme « portugaise » du marché de la drogue, proposant la création d'un marché de la cigarette et du cannabis sous strict contrôle étatique, accompagnée d'une dépénalisation de l'usage de toute drogue, légalisation de la prostitution, recréation de « maisons de passe » sur le modèle allemand et stricte campagne de lutte contre tous les marchés parallèles, la traite humaine et les atteintes à la santé.
- Retrait des prérogatives locales sur les questions de vidéosurveillance.

EXTÉRIEUR ET DÉFENSE

- Création d'un ministère de la France à l'étranger, chargé de toutes les politiques de

développement, absorbant l'AFD et mettant fin aux versements mutualisés, hors institutions internationales.

- Mise en place d'une politique de coopération strictement bilatérale, directement embranchée aux politiques migratoires, et centrée sur la création de dispositifs sous contrôle direct, en lien avec le rayonnement éducatif et culturel du pays.
- Fin des régimes d'exception du Luxembourg, de Monaco et d'Andorre. Destitution des archiducs et des familles princières. Création de gouvernorats, suspension immédiate de tous les flux financiers et fermeture des frontières, appropriation des réserves économiques.
- Élaboration de *traités spécifiques* avec l'Espagne, l'Italie, le Portugal et le Sud méditerranéen, visant à créer une union politique méditerranéenne passant par une exportation des institutions républicaines et l'établissement d'accords de coopération et d'échanges administratifs, éducatifs, universitaires et industriels massifs.
- Lourd investissement en une politique de la francophonie et d'exportation du modèle républicain.
- Sortie de l'OTAN, réduction des contributions aux instances internationales *secondaires*,

réduction de l'aide au développement multilatérale aux chantiers prioritaires et transformation des autres crédits en crédits de coopération, appuyés par une politique offensive de réétatisation de l'espace africain, négociation d'accords d'État et d'une politique de grands contrats avec les grandes entreprises nationalisées

- Révision de l'ensemble des accords de défense.
- Réorientation de la politique industrielle d'armement par un réaligement de la production privée sur les priorités stratégiques de la patrie et une reprise en main des conseils d'administration de Dassault, Thalès, Airbus, etc.
- Relance du programme d'un deuxième porte-avions nucléaire.
- Réduction à cinq sous-marins nucléaires.
- Développement de forces de contact marines et d'une politique de ports francs.
- Politique active et mise en visibilité de l'accueil de dissidents et de lanceurs d'alerte.

BERCY

- Instauration d'une politique de contrôle des capitaux.
- Reprise de contrôle de la politique monétaire, réévaluation des objectifs d'inflation.

- Création d'établissements de crédit à capital public par secteur économique.
- Réforme de MiFid 2.
- Mise en œuvre d'une taxe sur les transactions financières.
- Création d'un pôle public d'information et de notation des outils financiers.
- Séparation des banques de dépôt et d'affaires.
- Création d'un dispositif d'escompte public pour TPE et PME.
- Reprise de contrôle sur la politique douanière et commerciale de la France sur des critères écologiques, sanitaires et sociaux.
- Déconditionnalisation du RSA et recentralisation de la gestion des minima sociaux.
- Réinternalisation des missions de l'État transférées à des opérateurs.
- Plan de renationalisation et de déploiement international de services publics essentiels (énergie, transports, communication).

Instauration d'une stratégie de contrôle des investissements industriels reposant en partie sur des manœuvres indirectes concentrées sur des dirigeants locaux, permettant à l'État de retrouver des marges sans avoir à engager sa crédibilité financière immédiatement (par exemple : accroissement des obligations réglementaires sur le secteur des télécoms, sous menace de nationalisation).

- Fusion de l'Agence des participations de l'État avec le Commissariat au Plan.
- Mise en place d'une politique d'attractivité industrielle *réelle* à travers l'action du Commissariat au Plan, doté de marges de manœuvre en termes de modulation de la taxation et de l'imposition, visant à la création de filiales industrielles intégrées.
- Refonte complète de la politique fiscale à partir de la fusion de la CSG, de l'IR, des taxes audiovisuelle et d'habitation et du maintien du prélèvement à la source, suppression du RSI, refonte de l'IS et de la TVA, imposition d'une forme unique de rémunération des dirigeants d'entreprise prenant en compte l'ensemble des rémunérations obtenues dans un cadre pluriannuel, unification des statuts d'entreprise.
- Réduction de la charge fiscale sur les foyers par une maîtrise de la politique budgétaire, un accroissement contrôlé de l'inflation, une augmentation de la charge impositive sur les plus hauts revenus et une purge partielle des dettes d'État.
- Renforcement des responsabilités pénales dans le droit au travail, notamment en cas de mise en danger d'autrui et de plans sociaux.
- Fin du secret fiscal.

- Obligation de syndicalisation pour tout travailleur, tirage au sort électif partiel, facilitation de la création et de la dissolution d'instances syndicales.
- Création d'un droit de préemption d'État et salarié sur toute fermeture ou vente d'entreprise.
- Remise à plat radicale des systèmes de financement de la formation continue et réintégration de l'apprentissage au sein des établissements d'enseignement supérieur publics.
- Systématisation de l'attribution de bourses de stage sur critère social.
- Transformation du CICE en un outil exclusivement industriel.
- Versement des minima sociaux sans nécessité de requête préalable.
- Abolition des dispositions bouleversant la hiérarchie des normes au sein de la loi travail, alignement des régimes de retraite et fixation des taux selon l'espérance de vie par catégorie sociale et professionnelle, dégressivité des allocations chômage à partir de la première année, création d'une caisse de sécurité professionnelle remplaçant les UNEDIC/ASSEDIC/Pôle emploi.
- Lois sur la précarité et la sous-traitance prenant en compte la chronicité et la systématicité des dispositifs dérogatoires.

- Refonte des dispositifs d'aide sociaux prenant en compte l'ensemble du capital, des revenus, des conditions de vie disponibles.
- Droits opposables au travail et au logement sur une durée limitée, invocable à périodes successives.
- Loi sur la représentation des salariés au sein des conseils d'administration.
- Établissement de *numerus clausus* relatifs aux franchises commerciales aux échelles communales.
- Renforcement de l'AMF, rattachement direct à la présidence de la République.
- Extension des règles prudentielles aux gestionnaires de fonds.
- Extension de la lutte anticoncurrentielle aux gestionnaires de fonds.
- Renforcement du contrôle des frais bancaires et des plafonds applicables.
- Loi programmatique sur la participation centrée sur la transformation des statuts d'entreprise et le renforcement des SCOP.

NUMÉRIQUE

- Création d'un *habeas corpus* numérique, d'une obligation de plateforme numérique intégrale pour toutes les administrations, à commencer

par la Sécurité sociale, généralisation du chiffrage citoyen, imposition de logiciels libres pour l'Administration, déploiement d'un plan industriel matériel à travers une stratégie d'acquisitions pilotée par l'État, souverainisation de la data par le développement de filiales industrielles dans les pays connexes, la relance d'une production industrielle nationale, l'interdiction à terme de toute commercialisation de données personnelles produites localement sans intéressement citoyen.

- Création d'une *Silicon Valley* française par le truchement de la commande publique dans les régions de Toulouse et de Lorraine, s'appuyant sur les paradis fiscaux d'Andorre et de Luxembourg comme base temporaire de financement, relocalisation des filiales de production matérielles suivant le modèle coréen, politique d'investissement massif visant à autoriser la maîtrise des outils de production « intermédiaires » (composants, logiciels) accompagnée d'une politique d'attractivité dans la recherche appliquée.

ÉDUCATION

Supérieur

- Fin de la dualité du système d'enseignement supérieur. Réorientation de l'ensemble des

dispositifs de formation continue au sein des institutions d'enseignement publiques. Créations de passerelles à toute étape et concernant toute formation. Refonte complète de l'organisation universitaire actuelle avec création d'un double niveau local et national. Suppression du CNU et remplacement par une Inspection générale du supérieur, composée pour moitié de non-universitaires, en charge des régulations disciplinaires. Interdiction des thèses non financées, retour sur la LRU, refonte du calendrier universitaire visant à une optimisation de l'utilisation des ressources (été fonctionnel), création de postes de maîtrise de conférence et de professorat *ad hoc*, augmentation immédiate de 30 % des budgets de toutes les structures universitaires publiques, suppression du crédit impôt recherche et des regroupements d'établissements, fusion des classes préparatoires au sein de filières sélectives intégrées à l'université avec quotas de boursiers, politique de diffusion de la recherche nationale en libre accès. Fin de l'ANR et des grands programmes de recherche. Généralisation du principe disciplinaire en licence, avec un examen national de fin de cursus non disciplinaire valant contrôle des connaissances et compétences.

Secondaire

- Fin de la politique de massification, ouverture de classes réservées aux femmes visant à renforcer leur accès aux filières sélectives, création de lycées d'État et d'internats publics départementaux, généralisation du modèle des capacités. Augmentation des salaires des professeurs du secondaire, création de manuels uniques édités par un pôle public, suppression de la distinction Capes/agrégation, renationalisation et reterminalisation du baccalauréat, refonte de la politique éducative à destination des plus fragiles par le truchement d'une dualisation des systèmes éducatifs doublée de la création de passerelles systématiques, suppression du statut dérogatoire des lycées de la montagne Sainte-Geneviève, systématisation des classes bilingues dès la sixième, spécialisation renforcée dès la troisième en échange d'une possibilité d'accès à toute filière universitaire selon les niveaux, refonte complète du système de remplacements et des systèmes de direction des collèges et lycées. Création d'un corps d'enseignants d'aide scolaire. Ouverture des institutions en dehors du temps scolaire. Création de trois classes d'élite par internat départemental, dont une non mixte à destination exclusive de femmes, dans le cadre d'une politique massive de reféminisation des

corps d'élite et de l'enseignement supérieur. Refonte de la carte scolaire et absorption du parc scolaire privé.

Primaire et antéprimaire

- Droit opposable à la place en crèche, communalisation de l'école primaire, recentrage des programmes nationaux sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et la maîtrise des fondamentaux en histoire, langues et mathématiques. Généralisation du principe de l'enseignement plurilingue à partir du CP. Création d'un examen d'entrée national en sixième, création d'un corps des professeurs des écoles, identifiable à l'uniforme. Expérimentation de mesures d'autonomisation de gestion pour les directeurs d'école avec péréquation relative à l'attribution des fonds pour les zones les plus défavorisées, généralisation des classes à niveaux agglomérés.

SANTÉ

- Plan national de lutte contre les déserts médicaux par la création de corps publics de médecins. Fin de la tarification à l'acte et de la diarchie hospitalière par la création d'un corps de direction hospitalière composé de médecins,

création d'un corps de médecins généralistes, encadrement renforcé du dépassement d'honoraires, réforme des études de médecine, création d'une mutuelle publique, achèvement progressif des mutuelles privées, refonte de la politique de prescription et de tarification médicamenteuse. Réforme et renforcement des pouvoirs de l'IGAS, prise de participation forcée dans les laboratoires de recherche médicaux, suppression des agences régionales de santé. Restructuration massive de l'administration centrale, purgeant les instances doublons et verticalisant le processus de décision. Réforme de l'encadrement des honoraires de la médecine libérale, augmentation de la rémunération des internes, surtaxation des cliniques privées et mise en place d'une obligation d'accueil de populations en difficulté financière, refonte de la fonction hospitalière et des grilles de rémunération des soignants, numérisation complète de l'assurance maladie, systématisation de l'usage de la carte Vitale et obligation d'acceptation des paiements par carte bancaire, remboursement intégral des soins dentaires, déploiement d'un réseau public de maisons de retraite. Création de monopoles d'État relatifs à la distribution d'alcool, cigarettes et toute autre forme de drogue. Grand plan vieillesse nationalisant la

politique de dépendance et incitant lourdement aux regroupements familiaux. Création d'un corps de médecine ambulatoire incluant infirmiers et aides à domicile au sein de la fonction publique hospitalière, doté d'un cursus sélectif en amont centré sur la pratique et les rapports humains.

AGRICULTURE ET MER

- Nouvelle révolution verte amenant à un plan de transition décennal vers une agriculture douce, refonte de la PAC dans un cadre extracommunautaire, déploiement des subventions liées à l'unité de main-d'œuvre et non plus aux tailles d'exploitation, création d'une charte constitutionnelle du droit du vivant, réduction de la dépendance à l'exportation et fin de l'abattage industriel de masse, renforcement des soutiens à la transition agricole, suppression des droits de propriété intellectuelle sur les semences agricoles, réorientation compensatoire des aides nationales destinées aux grandes exploitations industrielles, obligation de traçabilité – y compris intermédiaire – systématisée à l'exploitation près, mise en place de contrôles sanitaires instrumentaux visant à compenser

les déséquilibres de coûts de production avec les pays intra et hors UE, renforcement de l'arsenal législatif et réglementaire concernant les pesticides, instauration d'un minimum vital pour toute fonction agricole non industrielle. Plan forêt amenant à la réduction des coupes rases, au rétablissement de l'ONF et à la mise en œuvre d'une politique industrielle intégrée de la filière bois sous la direction de l'État.

- Rééquilibrage de l'ultraspécialisation industrielle par régions, création de pôles aux échelles intrarégionales sous la direction des commissaires du gouvernement.
- Loi sur la pêche permettant un renforcement de l'attractivité du secteur, des unités locales, la fin du chalutage en eaux profondes et la renégociation des quotas photiques et la reconstitution des ressources pélagiques. Restructuration de la production piscicole vivrière.
- Interdiction progressive des pavillons de complaisance.
- Adoption d'un plan mer allant de la refonte de notre politique industrielle à éducative, permettant à la France de redevenir la puissance navale qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, et relégitimant le rattachement d'immenses espaces marins à son territoire en en faisant des havres

écologiques. Plan portuaire visant à reprendre la suprématie européenne.

- Priorisation de toute politique environnementale sur le rétablissement de la biodiversité naturelle.

CULTURE ET COMMUNICATION

- Révision des autorisations d'émettre liées aux conventions audiovisuelles. Suppression des niches fiscales liées au mécénat, de la Hadopi, instauration de la licence globale, réforme du droit d'auteur et réduction des droits patrimoniaux, réarmement de l'industrie de l'animation, réforme du marché du livre visant à réduire la dépendance à la surproduction et créant des obligations de soutien transversales par le truchement de taxes affectées sur le modèle cinématographique, multiplication des résidences artistiques d'État (déconcentrées), remise sous tutelle étatique des EPIC, retrait des compétences culturelles aux régions. Relance d'un programme de commandes publiques discrétionnaire (budget ministériel *ad hoc*).
- Renforcement des obligations anticoncentrationnelles dans les médias et la presse,

distribution citoyenne des capitaux des médias libérés, obligation pénale de déclaration de tout conflit d'intérêts pour les journalistes, création d'un sas entre actionnaires et rédaction, refonte du CSA, création d'une autorité de contrôle similaire pour la presse écrite, réorientation des aides publiques à la presse sur critère de diversité de l'actionnariat et d'indépendance de la rédaction, extension de l'intermittence aux journalistes. Révision des cahiers des charges des médias audiovisuels et renforcement immédiat des obligations de production et de diffusion culturelles nationales pour tout acteur étranger, menace de remise en cause des fréquences hertziennes attribuées et des droits d'exploitation nationaux, renforcement des obligations de couverture des opérateurs, remise en jeu immédiate des attributions de fréquence et création d'une autorisation d'émettre pour les plateformes de VOD, réforme de la chronologie des médias, mise à bas des baronnies de production dans la télévision publique, fin de la publicité sur les radios publiques, réduction des financements des médias audiovisuels d'État et internalisation de la production.

- Création d'un ministère des Arts parallèle à celle d'un ministère de la Communication,

d'un Centre national de la photographie, refonte complète des politiques de démocratisation culturelle au sein des grandes institutions publiques et généralisation de la pratique artistique par l'importation du dispositif *El Sistema*.

ÉCOLOGIE ET LOGEMENT

- Accélération de la transition écologique via une réorientation drastique et forcée de l'appareil industriel et de la politique économique et fiscale.
- Création de pôles industriels réunissant les grandes multinationales françaises et des tissus de TPE se concentrant sur la création de valeur ajoutée et des modèles de spécialisation (notamment l'autonomisation de la production d'énergie locale).
- Création de l'équivalent de *bad banks* industrielles en ce qui concerne les industries les plus polluantes.
- Fin de la concurrence dans le secteur énergétique.
- Abrogation de la loi ELAN.
- Modulation des tarifs énergétiques selon le niveau de consommation, et octroi d'un minima vital forfaitaire.

- Grand plan de rénovation thermique forcée à l'échelle du pays.
- Création d'une garantie universelle des loyers.
- Imposition des transactions immobilières récurrentes.
- Interdiction complète du diesel à cinq ans, de la voiture individuelle en ville à la même échelle, référendum sur l'énergie nucléaire à quinze ans, réduction de la publicité (généralisée), traçabilité de l'ensemble des productions agricoles et industrielles, y compris intermédiaires, à trois ans.
- Renationalisation des entreprises de distribution de l'eau.
- Renationalisation du secteur de la distribution postale.
- Nettoyage des « écuries d'Augias » (bailleurs publics, HLM, etc.), généralisation du contrôle des prix sur les loyers, création d'une limite haute de pourcentage de revenus dédié aux *utilities* (eau, chauffage, électricité) contre établissement d'un maxima de dépenses énergétiques et de ressources.
- Mise en place d'une politique urbanistique rigide et nationale, mettant à bas les ZAC et ZAI, réorientation de la production de logements et de bâtiments, de commerces et de concentrations industrielles plaçant la question esthétique et écologique au cœur de ses préoccupations.

- Mise sous tutelle étatique immédiate de toutes les communes n'ayant pas atteint 20 % de logements sociaux.
- Grand plan d'investissement dans le ferroutage et le cabotage.
- Nationalisation des autoroutes.
- Réorientation des dispositifs fiscaux d'exception en faveur des circuits courts et des commerces de proximité.
- Réinauguration d'une politique de grands travaux, privilégiant le redéploiement des lignes ferroviaires nationales et l'adaptation du tissu urbain aux enjeux écologiques, notamment via de lourds aménagements de la voirie et un renforcement de l'usage des transports fluviaux, y compris via la création de canaux.
- Plan d'arrêt et de reconversion des sols artificialisés, d'écoconception des produits de consommation et de réorientation massive des friches industrielles existantes.
- Orientation des opérations de financement écologiques par un système de notation produisant un effet de cote/décote du refinancement des banques privées par la Banque centrale.
- Réflexion sur l'opportunité de la création de taux d'intérêt primaires différenciés.
- Pondération écologique renforcée et systématique dans les marchés publics.

EUROPE (TRANSITION)

- Politique de réinvestissement des instances communautaires calquée sur le modèle anglais.
- Imposition du français comme *lingua franca* suite au Brexit.
- Réinvestissement d'une politique douanière écologique.
- Blocage des négociations de traités de libre-échange.
- Renationalisation partielle de la création monétaire.
- Renforcement de l'emprise sur la CEDH et la CJUE (nominations, renseignements, influence) dans la perspective d'un important contentieux.

ADMINISTRATION ET POLITIQUE

- Grand Acte de déconcentration revenant sur la décentralisation, rétablissant les échelons communaux comme seuls référents décentralisés, et rétablissant une couverture extensive du territoire via des maisons de services publics.
- Création du poste de contrôleur national dans l'ensemble des ministères, sous l'autorité duale de la Présidence et du défenseur du peuple, en charge d'arbitrer toute résistance administrative aux

réformes en cours ou à leur application. Réforme de la gestion de carrière des fonctionnaires de catégorie A, réintroduction du jour de carence.

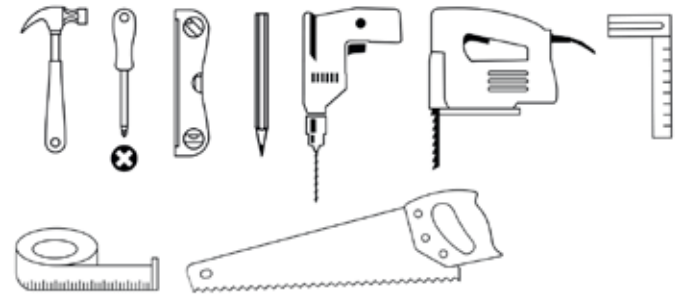
- Réduction des exceptions au silence valant acquiescement de l'Administration, numérisation de l'ensemble des démarches administratives via un guichet unique et un identifiant numérique, renforcement des pouvoirs de la CADA, réduction des durées du classement de l'information.
- Réforme du code des marchés publics.
- Création d'un Office des lanceurs d'alerte.
- Loi du scrutin : facilitation et simplification des modalités d'accès aux charges électives.
- Vote obligatoire, prise en compte du vote nul et blanc, création d'un congé républicain pour toute personne n'appartenant pas à un grand corps de l'État et souhaitant postuler aux charges publiques, deux fois par carrière, de six mois.
- Numérisation des Archives nationales et systématisation de l'accessibilité aux documents publics.
- Interdiction de tout pantouflage, sauf exception soumise au double contrôle du Parlement et de la juridiction pénale.
- Création d'une base de données publique de déclaration obligatoire pour tout fonctionnaire recensant l'ensemble des appartenances extra-étatiques pouvant être à l'origine des conflits d'intérêts.

- Interdiction d'appartenance à une quelconque association non déclarée ou réclamant l'anonymat de ses membres.

Guillotine

Cette notice présente les étapes détaillées pour la construction d'une guillotine, outil de justice historique. Cette notice est conçue pour fournir des instructions claires et précises, permettant à tout artisan de réaliser cette machine avec exactitude. Que ce soit pour une reconstitution historique pour décorer votre jardin ou pour guillotiner des oligarques, suivez attentivement chaque étape pour garantir la précision et la sécurité de votre réalisation.

Outils



Matériel

